LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 80,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2064

ABONNEMENT.

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année

PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 9 décembre 1931

No 40

L'Alambic Provincial

Le gouvernement de Régina a récemment fait connaître son intention de ne plus permettre, à partir du nouvel an, que les journaux fassent de la publicité aux spiritueux à haut degré (hard liquor).

Cette mesure semble déplaire même au *Regina Daily Star*, organe du parti Anderson, qui passe son maître à l'alambic à peu près comme suit, à la première page de son numéro du premier décembre:

"Cela n'affecte pas que la Commission des Liqueurs, mais aussi le public. Le plébiscite de 1924 donna une forte majorité au contrôle des liqueurs par le gouvernement; d'où l'obligation pour celui-ci de ne fournir que les meilleures marques. Or, la suppression de la réclame dans les journaux milite en faveur des qualités inférieures. Ce que rien ne justifie, puisque c'est contre l'intérêt général. Et si la bonne marchandise ne doit pas être connue du public par la voix de la presse, pourquoi se trouve-t-elle sur les rayons des magasins du gouvernement?

Puis, il y a le côté légal. Le commerce canadien n'est pas du ressort provincial, et le mouvement des liqueurs est interprovincial. Des journaux étrangers à la Saskatchewan et qui annoncent des liqueurs ne circulent-ils pas ici.

Quant au côté moral, si ce n'est pas bien de faire connaître ces liqueurs, ce n'est pas bien non plus de les avoir en vente et d'en faire une source de revenu pour le gouvernement. Ce dernier n'a pas dit qu'il cessera demander et d'accepter pour ses fonds électoraux, des argents provenant des liqueurs. Pourquoi? Pensez-y."

Quel est le but de cette sortie du *Regina Daily Star*, lui favorisé quotidiennement depuis sa naissance, par le parti aujourd'hui au pouvoir?

On ne désapprouve pas sans motif sérieux (surtout en public) un maître généreux. Or, il n'y a pas de preuve que le ministère (ni un de ses membres individuellement) ait été soudoyé par un *brand* quelconque de whisky ou de gin, ni qu'un autre *brand* ait ravi au ministère l'affection du *Regina Daily Star*. Serait-ce donc simplement le cri du coeur (comme on dit), le cri que ferait pousser au *Star* la perspective d'une perte sensible de revenus hebdomadaires par la suppression de ces annonces? Et ces annonces seraient-elles vraiment plus lucratives que certaines amitiés jusqu'ici réputées infrangibles?

* * *

Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'honorable premier ministre, M. J. T. M. Anderson, n'adresse aucun reproche au *Regina Daily Star*, tandis qu'il il se plaint que le *Regina Leader* ait accusé son gouvernement d'avoir demandé et reçu, des commerçants de liqueurs, des sommes destinées aux fonds électoraux.

Et il nie la réalité du fait. Mais il pense que, maintenant que la question a été soulevée, le m oment est peut-être opportun de charger une commission royale de faire enquête sur les contributions électorales durant les quinze dernières années.

De son côté, le *Leader* nie avoir imité l'exemple du *Regina Star*, il nie avoir accusé le gouvernement de demande et d'acceptation de sommes provenant des liquoristes et destinées aux fonds électoraux.

L'article du *Regina Daily Star* (1er décembre) serait-il un piège dans lequel aurait donné le *Leader*? Un prétexte pour lancer une nouvelle enquête servant de dérivatif? Dérivatif à quoi? Que se passe-t-il dans les coulisses? Et si enquête il y a, quelqu'un devra en défrayer les dépenses.

En attendant, le *Leader-Post* trouve que le gouvernement provincial, en prohibant l'annonce des hauts spiritueux dans les journaux, tout en y permettant celle des vins et de la bière, n'est que mi-moral, et il le somme d'être un gouvernement complètement moral

* * *

Que de soif à étancher! celle des gosiers secs, celle des *bootleggers*, celle des liquoristes avoués, celle des prohibitionnistes sincères et avides d'eau fraîche, celle des moralistes, celle des journaux en quête d'annonces. Et nous parlons pas de ceux qui ont faim....de l'assiette au beurre. Vraiment, régner est une chose, mais il est difficile de gouverner à la satisfaction de son maître et de tout le monde.

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le Conseil Législatif du Manitoba

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront à la page 3 de ce numéro du *Patriote*, un intéressant et instructif travail de Son Honneur M. le juge Louis Arthur Prud'homme, de St-Boniface; travail lu devant la *Société Royale* du Canada, dont il est membre.

Nous n'avons pas à présenter M. le juge Prud'homme, père de Son Exc. Mgr l'évêque de Prince-Albert: sa remarquable carrière est bien connue du public canadien, particulièrement dans l'ouest.

Ardent avocat et journaliste dès son jeune âge, dans la province de Québec, son pays natal; il n'abandonna ni la plume ni le barreau, lorsqu' en 1880 il adopta le Manitoba comme nouvelle patrie. Avant d'être élevé à la magistrature, il fut le représentant du comté Lavérendrye au parlement provincial.

Historien richement documenté, toujours impartial, prêt à sacrificier ses propres intérêts au droit et à la vérité, tenace défenseur des minorités faibles, le juge Prud'homme est particulièrement compétent et autorisé quand il parle des événements qui se sont passés sous ses yeux, ou peu avant lui, à Winnipeg et à St-Boniface. Et nous lui devons une immense dette de reconnaissance pour avoir sauvé de l'oubli des faits dont le souvenir est très précieux et d'une grande valeur historique.

* * *

En ce qui concerne la création et l'abolition du Conseil législatif (Chambre haute) du Manitoba, sujet qu'il traite ici brièvement mais savamment et plus clairement que nous n'avons pu le trouver nulle part ailleurs), le juge rappelle une décision et promesse législative généralement trop ignorée, et sur laquelle il ne nous sera peut-être pas inutile de réfléchir.

La Chambre haute (ou Conseil législatif) avait pour but de protéger la minorité "contre les sautes de vent, ou le souffle des mauvaises passions." Le juge Prud'homme donne les raisons pour lesquelles on crut quand même devoir la supprimer et il rappelle ainsi l'engagement que prirent certains députés pour obtenir le consentement des catholiques à cette suppression:

Suite à la page 2

"Le Coche et la Mouche"

M. G. S. Henry, premier ministre de la province d'Ontario, a fuit momentanément le bruit et les traces de son cabinet de travail où se jouent les destinées de la population ontarienne.

Retiré dans un coin paisible de l'enchanteresse ville de Vancouver, loin du brouhaha, il aime charmer ses loisirs de villégiateur par des causeries intimes. Tout en y prenant un ton d'académicien, il s'amuse, en dilettante, à faire de la psychologie sur la façon dont est administré le Canada, naturellement au point de vue politique.

Tout n'est pas bien à son avis. Il y voit trop de monde au gouvernail de la barque et trop de matelots dans l'équipage, bref, trop de lest dans l'embarcation. A son jugement, on pourrait en jeter, par-dessus bord, vingt-cinq pour cent. Mais, en clignant d'un oeil, fort à bras et bien malin celui-là qui ferait la sélection!

De sa "Villa", il domine la scène politique. Il la trouve trop chargée d'acteurs pour le drame qui s'y déroule. Les uns rendent bien un rôle de premier ordre, les autres exécutent plus aisément une tâche moins ardue, plusieurs sont encombrants, n'étant que des messieurs décoratifs.

C'est bien là le travers ridicutisé par le vieux La Fontaine dans "Le Coche et la Mouche". *Les uns suent au travail, les autres font les empressés, voltigent de-ci, de-là, parlent haut, donnent des ordres à temps et à contre temps.... et s'imaginent après cela avoir accompli beaucoup et mérité un gros salaire. A leur pensée, ils sont de grands hommes, des hommes indispensables au salut du pays.*

Mal avisé, celui qui voudrait les faire sauter pour soulager le trésor public. Il encourrait les foudres de l'électoral.

M. Henry, le sait va! lui qui, dix ans passé, dût reviser les listes électorales et modifier la députation ontarienne.

Ici, dans une circonscription à population clairsemée, impossible de restreindre le nombre des députés. On fit l'oreille aux électeurs: "Un seul député ne pourra sauvegarder vos intérêts, il aura sûrement trop de terrain à couvrir"; là, les électeurs s'opposent au reculement des limites de la circonscription: "Nous voulons une nombreuse députation parce que Monsieur X.... et Monsieur Z.... nous ont fait telles promesses....!" Et ainsi de suite.

En attendant, paye Baptiste!

Joseph VALOIS, O.M.I.

x

NOUVELLES

Un ordre de Régina

Régina. — Un ordre-en-conseil prohibant l'annonce dans les journaux de la province, des spiritueux, ont été publié, samedi dernier, dans la *Gazette* de la Saskatchewan.

L'ordre permet l'annonce des bières et des vins. Elle prohibe celle des spiritueux. Cet ordre entrera en vigueur le 1er janvier 1932.

x

Stevens à Honolulu

Ottawa. — L'hon. H. H. Stevens, ministre du commerce dans le cabinet Bennett quitte Ottawa aujourd'hui pour Vancouver, d'où il s'embarquera le 19 décembre pour Honolulu afin de discuter l'arrangement conclu avec les représentants de la Nouvelle-Zélande.

En chemin, il donnera des discours devant les Chambres de Commerce de Winnipeg et de Régina.

x

300 chinois tués

Tokio. — Plus de 300, Chinois furent tués par des bombes lancées du haut des airs par des aéroplanes japonaises qui survolèrent Kungtapiu.

x

Moins de blé en Argentine

Buenos Aires. — La récolte du blé pour l'année 1931-32 est estimée à 218,265,000 boisseaux; donc une diminution de 17,314,000 boi seaux sur l'année précédente.

UN APPEL

L'Orphelinat Catholique de Prince-Albert

Comme partout ailleurs, il est dans la province de Saskatchewan une classe d'enfants lamentablement frappés par le malheur. Ceux qui n'ont plus auprès d'eux ce coeur aimant sans mesure ni condition, et dont la générosité n'a d'autres limites que les moyens. Ce coeur vers qui se tendent les bras du petit, dans la joie comme dans les larmes. Ce coeur auquel sourit le berceau, dans son premier effort de langage, quand il bégaie: maman, maman.

Si comme ailleurs nous avons des orphelins, nous devons, comme le fait ailleurs la pitié chrétienne, les recueillir. Il faut que la charité prenne soin de leur misérable corps généralement affaibli par les privations; et qu'une charité encore mieux comprise et plus surnaturelle le nourrisse, cultive, élève leur âme.

Devraient-ils périr, ces infortunés! ou les abandonnerions-nous à l'assistance d'institutions dites laïques et que ne charme pas notre religion? Ou bien laisserions-nous à des philanthropes ou zélateurs de croyances étrangères à la nôtre le souci d'éberger, de nourrir, de vêtir et d'instruire ces enfants baptisés dans l'Eglise catholique: de garnir leur intelligence, d'orienter leur coeur et de leur proposer un credo? Cela ne serait ni consciencieux ni raisonnable. A nous, catholiques, de prendre sur notre superflu, sur notre luxe, même sur notre simple confort, et même, en ces temps de dépression économique, sur notre nécessaire pour aider au maintien de l'institution, fondée à Prince-Albert, il y a quelque trente ans, pour en faire le *home* de ces pauvres infortunés qui n'en ont plus de *home*: institution qui s'appelle l'orphelinat catholique. Oeuvre inévitablement dispendieuse (elle abrite cent enfants), mais absolument nécessaire. Oeuvre qui a fait un bien incalculable dans le passé, et dont l'existence doit se perpétuer puisque le bon Dieu permet qu'il y ait toujours des orphelins.

A l'occasion des réjouissances de Noël, l'an dernier, le *Patriote* se fit le porte-voix d'un comité d'hommes charitables qui adressèrent, en faveur de notre orphelinat, un appel général à toutes les paroisses et associations de la province, par l'intermédiaire des Chevaliers de Colomb. Cet appel ne resta pas sans écho. Malgré la crise qui déjà sévissait rudement, une valeur d'environ $2,000 (en nature ou en argent) fut réalisée. Au nom du Révérend Père Bruck, fondateur et encore aujourd'hui directeur de l'oeuvre des orphelins, M. C. A. Rousseau et les autres messieurs qui lancèrent la souscription remercièrent, par lettres et par la voix du *Patriote*, les généreux donateurs.

Il faut que le même geste de bienfaisance se renouvelle cette année, même si les circonstances rendent pratiquement impossible la formation d'un comité.

Par la présente, nous vous supplions donc, chers lecteurs et amis, vous dont les âmes savent s'élever jusqu'à la noblesse du sacrifice, nous vous supplions de vous souvenir que la religion c'est la charité. A l'occasion des fêtes de Noël et du Premier de l'An, attirez sur vous et sur vos familles les bénédtctions de l'Enfant Jésus, en envoyant au R. Père W. Bruck, O.M.I. (Orphelinat St-Patrice, Prince-Albert) une obole pour qu'il puisse continuer l'oeuvre à laquelle il a consacré sa vie; pour qu'il puisse continuer à prendre soin de ces petits, les plus déshérités de la nature; pour que l'on ne dise pas, sur la terre et dans les cieux, qu'il n'y a pas de bons Samaritains parmi les catholiques de notre province; pour qu'il ne soit pas dit que nous avons abandonné des enfants que nous aurions pu secourir. Et si votre offrande vous prive d'une jouissance ou vous impose un vrai sacrifice, votre mérite n'en sera-t-il pas plus grand?

Si vous objectez que les temps sont durs, nous vous prions humblement de considérer ce que donc ils doivent être pour un établissement qui ne vit que d'aumônes.

L'argent, nerf de la guerre, est le moyen le plus facile pour maintenir l'oeuvre. Mais s'il vous est aussi possible de donner des provisions, des habits en assez bon état pour être utilisés, veuillez, s'il vous plait, correspondre avec le R. Père Bruck.

Qui donne aux pauvres prête à Dieu, à un très haut intérêt. Ne renvoyez pas à demain de faire ce placement.

Au nom des Orphelins
le *Patriote de l'Ouest*,
par J. T.

Les Incendiaires de l'Ecole de Cross-Lake, Manitoba

Le Sergent Saul, de la police à cheval, nous faisait une courte visite, le vingt du mois dernier, et nous donnait, de première main, tous les détails sur l'arrestation et la condamnation des deux incendiaires de l'école de Cross-Lake. C'est le sergent Saul lui-même qui a mis la main sur les coupables et les a accompagnés à Winnipeg où ils ont subi leur procès. L'officier de la justice a déployé beaucoup de tact et de savoir-faire dans cette cause, et bien qu'il ne soit pas de notre croyance, il a su, à l'occasion, faire valoir le dévouement et la charité des prêtres et des religieuses catholiques. Il a témoigné qu'il ne comprenait pas l'ingratitude de ces élèves, qui étaient si bien traités à l'école de Cross-Lake.

Le principal auteur, Georges Paynter, jeune indien de vingt ans, a été condamné au pénitencier à perpétuité à Stoney Mountain, en cour de police à Winnipeg, par le magistrat Noble. Il a avoué avoir mis le feu à l'école de Cross-Lake, le 25 février 1930. L'incendie de cette institution causa la mort de treize personnes, parmi lesquelles la soeur Marguerite Marie, supérieure.

L'incendiaire a admis qu'il avait agi par esprit de vengeance après avoir été légitimement puni pour grave infraction aux règlements de la maison. Deux fois, il avait tenté vainement d'incendier l'institution. A chaque fois, il avait rencontré quelqu'un et était remonté au dortoir, sans que son noir dessein fût connu. La troisième fois, avec l'aide de Nelson Hughes, qui faisait le guet, il réussit à se procurer de la gazoline, en aspergea le plancher du rez-de-chaussée et y mit le feu avec une allumette. Il avait pris soin de demander à un ami d'enlever une double fenêtre pour faciliter sa fuite.

Son complice, Nelson Hughes, un autre élève, métis anglais, a opté pour un procès avec jury. Il a été trouvé coupable de complicité, mais sa sentance n'a pas encore été portée. Après sa condamnation, Paynter semblait enclin à protéger son complice, mais quand il fut appelé par l'avocat de la défense à témoigner, dans le procès de Hughes, il changea d'attitude et affirma que l'accusé l'avait aidé, en faisant le guet, à accomplir son crime. Deux autres élèves, Baptiste Craite et Georges Miller, corroborèrent les aveux de Paynter et dirent comment il avait comploté avec Hughes. Il est à noter que ce dernier était orphelin de père et de mère, ses parents étant morts de l'influenza, il y a une douzaine d'années. Après leur mort, il fut trouvé dans la maison, mourant lui-même, et apporté à l'école où il fut soigné et élevé.

Evèché, Le Pas, Man.
le 2 décembre, 1931

Les activités de l'A. C. F. C.

RESOLUTION DU CONGRES DE REGINA

Au dernier congrès général, tenu à Régina au mois de juillet dernier, la résolution suivante, proposée par M. Albert Marchildon de Zenon-Park, et secondé par M. l'abbé Marquis, curé de St-Denis, fut adoptée à l'unanimité:

"Considérant que la plupart des résolutions adoptées lors des congrès généraux restent lettre-morte, parce qu'elles ne sont pas étudiées; le présent congrès demande que toutes les résolutions adoptées au congrès soient proposées à l'étude des Comités Paroissiaux, mois par mois, dans les colonnes du journal".

Pour donner suite à cette résolution, nous commencerons, sous peu, la publication des résolutions du congrès, de celles, du moins, qui offrent un intérêt à nos Comités Paroissiaux. Ceux-ci voudront bien en prendre note, et se préparer à étudier ces résolutions.

DUCK LAKE

M. Emile Gervais, secrétaire du Comité Paroissial de Duck Lake, nous fait savoir que le cercle paroissal a chargé et expédié à Ponteix, le 28 novembre dernier, un plein char de provisions de toutes sortes. Ces secours ont été adressés au Dr Laflamme, président du Comité Paroissial de Ponteix.

WAUCHOPE ET BELLEGARDE

Il n'y a pas que les paroisses du Nord qui ont tenu à venir au secours de nos compatriotes éprouvés. Wauchope et Bellegarde, à l'extrimité Sud-est de la province, ont aussi voulu faire leur part.

Le Comité paroissial de Wauchope, il y a déjà quelque temps, a expédié un char de légumes aux gens de Val-Marie.

Bellegarde a expédié à la Commission Diocésaine de Secours, de Régina.

SHELL-RIVER

On annonce que le Comité Paroissial organisera bientôt une séance au profit de l'A.C.F.C.

DUMAS

Le 29 novembre, le Comité Paroissial de Dumas s'est donné l'excellent comité suivant:

Président honoraire: M. l'abbé A.-C. Giguère, curé; président: M. Arthur Filtreau; vice-président: M. Arthur Lamontagne; secrétaire-trésorier: M. Roméo Bessette; directeurs: MM. Georges Filtreau; Orphir Beauchesnes; William Burke.

Les membres de ce comité se sont bien promis de ne pas rester inactifs. Et tout d'abord, pour donner suite à un mot d'ordre de notre vice-président, M. Cadieux, ils doivent, sous peu, s'entendre avec le Comité Paroissial de St-Hubert, pour choisir leur chef de région.

FERLAND

Le Comité Paroissial a organisé une belle soirée récréative à l'occasion de la distribution des prix de l'A.C.F.C. Dans cette paroisse aussi, on a tenu à ce que toutes les écoles apportent leur contribution à l'exécution du programme. De

Suite à la page 2

RECONNAISSANCE

MERCI

Mot bien court, mais mot bien français, mot plein de signification qui, à lui seul, lorsqu'il vient sincèrement du coeur, sait dire, mieux que de longues phrases, tout le plaisir et toute la reconnaissance de quelqu'un qui apprécie un service rendu.

Nos Frères Franco-Canadiens du Nord et du Sud-Est de la province, aidés d'autres catholiques de différentes nationalités, en envoyant dans le Sud, un certain nombre de wagons de légumes et d'autres denrées, viennent de faire un noble et magnifique geste, tout à l'honneur de ceux qui ont organisé ce mouvement: du Secrétariat de l'A.-C.F.C., qui a fait une grosse partie du travail, de nos bons curés qui ont lancé l'appel dans leurs paroisses, des différents cercles paroissiaux de l'A.C.F.C., des chefs de région qui y ont donné un travail considérable, des organisateurs de nos frères catholiques d'autres nationalités qui sont entrées dans le mouventent et de tous ceux enfin qui ont accepté généreusement de répondre à l'appel des organisateurs et des chefs.

Ces secours, non seulement rendent un immense service matériel à nos centres catholiques du Sud, mais encore, et je devrais peut-être dire surtout, rendent un service moral d'une valeur inestimable. Plusieurs de nos familles catholiques du Sud, bien que secourues dans une certaine mesure par la Commission gouvernementale, s'alarmaient sérieusement en voyant approcher l'hiver. L'appréhension de privations en perspective causait une anxiété véritable à plusieurs pères et mères de famille. Il est si dur de voir se priver surtout les petits qui ont tant besoin d'une alimentation saine et suffisante, essentielle à leur développement physique! Il est si dur pour des parents qui ont le coeur bien placé, de voir des petits partir pour l'école ou se préparer à leur repos de la nuit sans avoir suffisamment mangé. Il semble étrange, inconcevable même, qu'un tel état de cho se puisse exister dans le Sud après les années de prospérité dont nous avons joui. Et pourtant, frères du Nord, ce fut le cas de plusieurs familles du Sud l'an dernier; c'aurait été le cas d'un plus grand nombre encore, cet hiver, sans l'intervention de la Commission de Secours du gouvernement, celle de la province de Québec et la vôtre.

Frères du Nord et du Sud-Est, vous avez compris que l'heure n'est pas aux reproches. Il y a eu manqué de prévoyance chez plusieurs, nous le reconnaissons, mais admettons aussi que trois ans de faillite complète de la récolte expliquent bien des choses. Tout naturellement, Vous avez dû être tentés de faire vôtre le raisonnement de la fourmie dans la fable de Lafontaine, mais vous vous êtes rappelés avant tout que des frères souffraient, et ce fut suffisant pour déclancher votre générosité. Frères catholiques, vous avez été, avant tout, chrétiennement charitables. Merci! Votre générosité cimentera à tout jamais les liens de solidarité de tous les groupes catholiques de la province; vous avez rapproché les uns des autres les coeurs catholiques dans cette vaste Saskatchewan qui renferme un nombre imposant de frères s'aimant les uns les autres, formant une seule et même famille toujours unis dans la détresse comme dans la prospérité.

Frères, votre geste généreux nous a profondément touchés. Nous vous disons un gros merci du fond du coeur.

Eugène CADIEUX
Vice-président général de l'A.C.F.C.
Willow-Bunch, Sask.

L'optimisme de M. Bennett

Le premier ministre se dit convaincu que l'Empire britannique peut devenir capable de pourvoir lui-même à tous ses besoins

Londres. — Dans un discours à la *Royal Scottish Corporation*, le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, a dit qu'il est convaincu que l'Empire britannique peut devenir capable de pourvoir lui-même à tous ses besoins.

Nous nous rendons compte, a dit M. Bennett, que pour les nations comme pour les individus, il vient des moments où il faut prendre des décisions remplies de résultats imprévisibles.

Quand je dis croire que l'Empire en est arrivé à un de ces moments, je ne fais qu'exprimer la profonde conviction de chaque Canadien qui pense et de chaque vivant dans l'Empise. Je crois que notre confiance dans l'avenir n'est pas mal placée, mais que la prescience et que la prévision que le Seigneur a données à ses serviteurs pour préparer le destin de l'Empire dans le passé nous permettront d'atteindre cette unité de dessein en vertu duquel chacun des grands dominions de la mère-patrie puisse coordonner ses efforts afin que l'Empire puisse pourvoir lui-même à ses propres besoins.

L'ACTUALITE FINANCIERE

Un exposé satisfaisant de la Banque de Montréal

Les affaires ont été bien maintenues — L'actif total est à $794,523,333 — L'actif liquide à $417,406,508 égale 58.11 pour cent du passif vis-à-vis le public — Les profits pour l'année, bien qu'ils soient moins élevés, sont suffisants pour le dividende et les autres appropriations.

La Banque de Montréal, pour l'exercice fiscal terminé au 31 octobre, présente à ses actionnaires un bon rapport. Vu les conditions générales qui ont prévalu au cours de cette période on s'attendait à une diminution de l'actif et des profits. On aura une idée de la tenue des affaires quand on saura que la Banque a maintenu ses prêts courants au même niveau que l'année précédente. On note aussi avec intérêt que les dépôts portant intérêt, y compris les dépots d'épargne, sont pratiquement inchangés sur l'an dernier.

Il faut aussi remarquer que la Banque a augmenté son portefeuille de titres à tranche dorée. Cela est dû tout probablement à la réduction des prêts à vue. De toute façon les actionnaires ne manqueront pas d'être satisfaits de l'état de choses actuel quand ils tiennent compte des conditions qui ont prévalu. Ils noteront que la Banque est en mesure de faire face aisément à toute reprise des affaires.

Le rapport qui est publié ailleurs dans le journal est préparé de façon très compréhensible.

FORTE POSITION LIQUIDE

A la fin de l'exercice terminé le 31 octobre 1931 l'actif était à $794,523,333 contre $826,960,537 à la fin du précédent exercice. Sur ce montant les ressources immédiatement réalisables se totalisent à $417,406,503 ou 58.11 pour cent du passif vis-à-vis le public. Dans cet actif liquide sont compris les titres du gouvernement et les autres obligations et débentures d'une valeur de $236,433,817. La majorité représente des valeurs à tranche dorée dont l'échéance est très rapprochée. On y compte pour $169,089,426 d'obligations provinciales contre $131,107,484, les obligations municipales canadiennes et anglaises, les titres étrangers et coloniaux pour $58,034,199 contre $46,447,441, les obligations de chemin de fer et autres les débentures et stocks pour $11,095,421 contre $5,074,726.

Le numéraire et le dépôt à la Réserve Centrale d'or se totalisent à $83,625,914 ou 11.64 pour cent du passif vis-à-vis le public.

AFFAIRES BIEN MAINTENUES

Les affaires de la Banque, en dépit des conditions industrielles défavorables, se sont bien maintenues et on en a la preuve aux prêts courants que se sont totalisés à $291,111,569 au Canada contre $290,872,423. Les dépôts portant intérêt atteignent le total de $539,922,593 contre $540,977,246 et le total des dépôts est de $669,047,251.

L'actif total de la Banque est de $794,523,333 contre $718,330,729 du passif vis-à-vis le public ce qui laisse un excédent d'actif sur le passif, sous forme de capital, surplus, profits indivis et réserve pour dividende de $76,192,604.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

Le peu d'activité des affaires a eu sa répercussion au compte des profits et pertes. Les profits pour l'année sont substantiellement moins élevés que l'année précédente mais ont été suffisants pour couvrir le dividende aux actionnaires et mettre de côté les sommes nécessaires et mettre de côté les sommes nécessaires aux taxes fédérales, à la réserve pour les immeubles de la Banque et ajouter un certain montant au surplus du compte des profits et pertes. On n'a pu cependant payer de boni aux actionnaires.

Les profits pour l'année ont été de $5,386,379 ce qui représente 7.18 pour cent du capital, de la réserve et des profits indivis réunis contre $6,519,031 l'année précédente. A même ces profits on a distribué $4,320,000 en dividendes aux actionnaires; $610,000 en taxes fédérales, $300,000 pour les immeubles de la Banque, ce qui laisse un solde de $156,379 qu'on a ajouté au compte des profits et pertes qui atteint maintenant $1,103,426.

x

Notre richesse agricole

Une note publiée par le Bureau fédéral de la Statistique évalue la richesse agricole brute du Canada pour 1931 à $7,373,559,000. Sur ce chiffre les bestiaux entrent pour une valeur de $687,225,000 et les volailles sur les fermes pour une valeur de $54,852,000, soit un total de $742,077,000. Le revenu agricole annuel brut estimé pour 1930 a été de $1,240,470,000. Les animaux de la ferme vendus ont contribué $166,630,000; la laine $2,311,000, les produits laitiers $277,154,000; les volailles et les oeufs $95,227,000; soit un total de $541,322,000 venant directement des animaux et des produits animaux.

x

Don de $20,000 à l'agriculture

Ottawa. — Une lettre renfermant un chèque de $20,000 pour aider à promouvoir l'enseignement agricole chez les garçons et filles de cultivateurs dans tout le Canada, a été reçue par l'honorable M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture. Ce don a été fait par M. George A. Ranney, vice-président et trésorier de l'International Harvester Company. Cet argent ira au fonds de l'organisation des clubs de jeunes. Un fonds consolidé sera établi, et le revenu qu'il procurera sera affecté à stimuler et étendre le mouvement d'éducation agricole.

L'International Harvester Company a voulu, par ce don, commémorer le centième anniversaire de l'invention de la moissonneuse par Cyrus Hall McCormick, en 1831.

x

Un budget de 40 milliards

Parie. — Le budget de la France pour l'année 1932 comportera des dépenses pour 40,935,000,000 francs environ $1,637,400,000 dont 1,100,000,000, environ $44,000,000 proviendront des paiements non-conditionnels de l'Allemagne pour les réparations.

Le revenu du gouvernement est estimé à 41,371,000,000 francs, environ $1,654,800,000.

x

Un tarif préférentiel dans l'Empire

Londres. — On dit, dans les milieux politiques, que la politique fiscale du gouvernement provoquera des négociations pour l'établissement de tarifs préférentiels entre les pays de l'Empire. On croit que pendant son voyage à travers l'Empire le secrétaire pour les Dominions, M. J.-H. Thomas, fera des propositions qui, espère-t-on, serviront de base à une politique commerciale interimpériale. Des experts sont déjà en train de mettre au point certaines précisions qui seront incorporées à ces propositions.

x

Les races au séminaire

Calcutta, Inde. — Au Collège Sainte Marie, à Curseong, on ne compte pas moins de vingt-trois races différentes pour un petit monde de 102 élèves et professeurs. Le 21 novembre Son Exc. Mgr Périer, S.J., archevêque de Calcutta, doit conférer le sacerdoce à 18 jeunes jésuites missionnaires appartenant à 11 races différentes; 4 belges, 2 français, 2 italiens, 2 américains, 2 tamouls, 1 anglais, 1 écossais, 1 anglo-indien, 1 mounda, 1 malayalou, et 1 mangaloréen.

Les dettes de l'Allemagne

QUELQUES CHIFFRES

Berlin. — Le total actuel des dettes à brève échéance de l'Allemagne peut être estimé entre $2,200,000,000 et $2,500,000,000 ce qui est passablement au-dessus de l'estimation de $1,900,000,000 contenue dans le rapport du comté Wigging.

Les obligations de l'Allemagne peuvent être réparties en 3 classes:

1. Les réparations.
2. Les dettes privées à brève échéance qui deviendront rachetables le 29 février prochain en vertu de l'accord d'immobilisation.
3. Les dettes à longue échéance contractées privément à l'étranger.

LES REPARATIONS

Au cours de l'année commençant le 1er juillet 1932, l'Allemagne devra payer en réparations environ $400,000,000. De cette somme, $157,000,000 représentent une annuité non conditionnelle.

CREDITS A COURS TERMES

A la fin de juillet 1931, le total en état établi à $1,900,000,000. Depuis des montants considérables ont été payés, mais de nouvelles estimations ont fortement grossi le total, qui doit être actuellement de 2,200,000,000 à 2,500,000,000.

CREDITS A LONGS TERMES

Ces dettes contractées par divers emprunteurs allemands à l'étranger s'élevaient à la fin de 1930 à environ $3,800,000,000. Le service annuel de la dette pour ces crédits a été calculé à $250,000,000.

Les obligations pour réparations sont une affaire politique, tandis que les deux classes de crédits sont des obligations privées principalement envers les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Hollande et la Suisse.

C'est aujourd'hui que notre autonomie est reconnue

Ce sera fête aujourd'hui pour tous les Canadiens. Notre pays jouit à partir de ce jour d'une autonomie légalement reconnue par le Parlement de Westminster. Le Canada a atteint sa majorité. Voilà qui doit réjouir tous les artisans de nos libertés. Sans doute que depuis la guerre notre autonomie était un fait. Mais elle comportait encore des liens. Un peuple libre se refuse d'être tenu à perpétuité sous la tutelle d'un autre. Notre liberté constitutionnelle fut l'idéal que se proposèrent la plupart de nos hommes d'Etat, à part ceux qui ayant transporté ici leurs amours d'outre-mer considéraient l'Angleterre, et non le Canada, comme leur véritable mère-patrie.

Le Statut de Westminster entre aujourd'hui en vigueur. Il est l'aboutissement des récentes conférences impériales. Par cette loi, l'Angleterre abdique sa suzeraineté sur les Dominions; ceux-ci sont placés sur un pied d'égalité avec la Grande-Bretagne. L'empire britannique devient effectivement un Commonwealth, quelque chose comme une table ronde où pas un parlement n'a la priorité sur l'autre.

Tout changement dans la succession au trône d'Angleterre devra dans l'avenir être approuvé par les parlements de tous les Dominions aussi bien que par celui de Londres. Les lois qui seront adoptées dans l'avenir par le gouvernement britannique ne lieront plus les Dominions. Enfin le Canada, comme les autres Dominions, obtient le droit d'amender sa constitution sans en demander la permission à l'Angleterre.

L'adoption du statut de Westminster par le parlement britannique est grosse de conséquences pour l'avenir de l'empire. On dit que cela ne changera pas beaucoup notre façon de voir ni notre manière d'agir. Depuis quelques années nous avons conquis des droits nouveaux. Ils seront dorénavant reconnus par la loi. Nous conserverons pendant quelques années encore les appels au Conseil Privé derniers vestiges de notre subordination parce que chez nous, parmi une certaine partie de la population, on entretient pour le comité judiciaire du Conseil Privé, un culte admiratif nullement légitimé par notre histoire. Nous espérons fermement que ces appels seront abolis et que la Cour Suprême du Canada sera reconnue comme notre dernier tribunal d'appel. La compétence de nos juges et le sentiment de notre dignité devraient nous faire un devoir de laisser au Conseil Privé le soin de juger des affaires anglaises exclusivement.

Aujourd'hui le Canada fait un autre pas vers l'autonomie complète en assumant toutes les obligations de la frappe de sa monnaie. Il prend le contrôle absolu de l'Hôtel de la Monnaie à Ottawa qui jusqu'ici était une succursale de l'Hôtel de la Monnaie Royale de Londres. La Monnaie d'Ottawa a été établie à titre de succursale de la Monnaie Royale par la loi de 1907.

Le Parlement du Canada, à la dernière session, a approuvé une loi permettant au gouvernement de dépenser une somme annuelle de $200,000 en traitements et frais généraux de l'Hôtel de la Monnaie. C'est là un nouveau signe de notre indépendance. Reste à savoir si nos gouvernements comprendront parfaitement le double caractère ethnique de notre population et s'ils nous donneront une monnaie bilingue comme nous avons obtenu le timbre bilingue. Une monnaie bilingue est en circulation en Belgique, en Suisse et en Afrique du Sud. Ce ne sont pas les précédents qui manquent. Nous espérons que des pressions seront faites auprès du gouvernement pour que justice nous soit faite sous ce rapport.

Nous devons nous réjouir de ces succès constitutionnels. Nos responsabilités comme nation seront plus grandes. Mais le Canada aura confiance en ses propres forces et dans la Providence.

Léopold RICHER

Le Droit 1er décembre.

x

"CE SERA L'ENFER!"

GANDHI

"Je m'embarque pour Bombay dit-il, et là nous recommenceront notre lutte sans armes contre l'Angleterre" — Conversation avec le chef nationaliste indien.

Londres. — Dans une interview accordée pendant qu'il faisait sa promenade quotidienne, à 4 heures du matin, dans un brouillard froid, Gandhi a parlé de son projet de renouveler la lutte nationaliste dans l'Inde. "Ce sera l'enfer", a-t-il dit.

"Je m'embarque pour Bombay", a-t-il continué. "Là, nous recommencerons notre lutte sans armes contre l'Angleterre".

"En venant, je prévoyais que je n'obtiendrais rien, et je pars avec rien", a-t-il fait remarquer, avec tristesse. "Nous devrons de nouveau souffrir. Il semble que ce soit la volonté de Dieu que nous reprenions notre lourde croix et que nous la portions jusqu'à la fin."

Au journaliste qui lui demandait combien de temps après son retour il comptait recommencer la lutte Gandhi a répondu: "Les masses de l'Inde n'attendent que mon signal, mais je crois que j'étudierai la situation un certain temps avant de le donner." — Croyez-vous que les Britanniques vous remettront de nouveau en prison? lui a demandé le journaliste. "Oui, je m'attends à être de nouveau l'hôte du gouvernement à la prison d'Yerovda. Il se peut que le gouvernement me déporte. Mais la lutte continuera."

Le journaliste lui ayant demandé quel effet pourrait avoir le recours aux armes contre l'Inde, Gandhi a répliqué: "Quel effet ces joujoux peuvent-ils avoir contre un peuple qui meurt de faim pour obtenir sa liberté?"

—Regrettez-vous d'être venu en Angleterre?

—"Non", a répondu Gandhi d'un ton ferme. "Je n'étais qu'un personnage de légende ou qu'un mystère pour beaucoup de Britanniques avant d'y venir."

"Je ne devais pas sortir ce matin", a-t-il fait remarquer. "J'avais pensé simplement marcher de long en large dans ma chambre, puis j'ai résolu que rien de britannique, pas même la température, ne modifierait l'habitude de toute une vie."

Soudain Gandhi et ceux qui l'accompagnaient, dont Mlle Madeleine Slade, ont failli se heurter à une voiture de laitier. A la lumière d'un fanal, le laitier reconnut Gandhi et lui dit: "Oh! bonjour M. Gandhi. Sale temps!" — "Oui, tout à fait britannique", répondit Gandhi.

Au cours de la promenade, Mlle Slade replaça sur les épaules du vieillard un châle qui menaçait de tomber et lui dit, en lui indiquant le chemin à suivre: "Par ici, père".

Derrière le petit groupe marchaient deux détectives de Scotland Yard qui escortent partout le chef nationaliste. Devant l'hospice où celui-ci occupe une cellule de pierre, six constables saluèrent militairement Gandhi.

Le Conseil Législatif . . .

(Suite de la page 1.)

"Les principaux députés de langue anglaise s'engagèrent alors solennellement à conserver inviolable le principe des écoles séparées et à respecter les droits des catholiques en matière d'éducation, si ces derniers votaient en faveur de l'abolition du Conseil législatif." Qu'a valu cette promesse? Toujours la même chose....rien.

Ce pénible et déshonorant manque de parole fait naître en nous une pensée dont nous ne pouvons nous défendre: nous ne connaissons pas assez notre histoire, si courte soit-elle

* * *

Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, commence en ces termes sa magistrale préface de la cinquième édition de l'histoire du Canada par François-Xavier Garneau:

.......*"Jamais les Français n'étudieront assez l'histoire du Canada: au moment où la France vient de fonder un nouvel empire colonial, elle doit se remémorer sans cesse les erreurs et les fautes qui ont amené la perte de ses colonies au XVIIIe siècle: c'est le meilleur moyen l'apprendre comment elle saura garder celles qu'elle a fondées au XIXe et au XXe."*

Transposons. Jamais les Canadiens français n'étudieront assez leur histoire: au moment où leur nombre se multiplie sur l'immense étendue de ce nouvel empire qu'est le Canada, ils doivent se remémorer les erreurs et les fautes qui ont amené la violation de tant de leurs droits: textes de loi ambigus et se prêtant à une interprétation hostile, naïf esprit chevaleresque, enfantine crédulité à la parole de l'antagoniste, divisions intestines. C'est le seul moyen de garder ce qui leur reste de droit légaux, et, peut-être, de récupérer quelques parcelles de ce qu'ils se sont laissé ravir.

J. TAVERNIER, O.M.I.

Résolution . . .

Suite de la première page ..

cette façon on fait de ces soirées de véritables réunions de famille, de la grande famille paroissiale, où se réunissent jeunes et vieux.

LEBRET

Autre grande soirée pour la distribution des prix de l'A.C.F.C., à Lebret, celle-là, et le 25 novembre, en la fête de la Ste-Catherine. Il y eut donc de la tire.

Entre autres numéros du programme, une conférence du R. P. Dussault, O.M.I., sur les origines de la fête de la Sainte-Catherine au Canada français.

Extrait du rapport de cette conférence:

"L'histoire nous apprend, dit le R. P. Dussault, que Marguerite Bourgeoys fut chargée de la première école de Ville-Marie, le 25 novembre, 1657, jour de la fête de Ste-Catherine. Or, pour attirer et garder les enfants en classe, surtout les petits sauvages, elle avait inventé la "tire à la melasse", stratagème qui lui réussit à merveille".

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
VONDA

x

L'exportation du beurre

La production du beurre, qui atteindra 20,000,000 de livres à la fin de l'année, a favorisé une vente plus considérable à l'étranger. Jusqu'à date, la province a déjà vendu en dehors plus de 12,000,000 de livres, dont une partie assez considérable pris la route de la Grande Bretagne.

Le Conseil Législatif du Manitoba

Par le juge L. A. Prud'homme, M.-S.R.C., LL.D.

(Lu devant la Société Royale du Canada à la réunion de mai 1931)

L'ingérence malencontreuse du gouvernement canadien, dans la colonie d'Assiniboia, le sans-gêne avec lequel quelques-uns de ses officiers entreprirent de gouverner un pays où ils n'étaient que des intrus, précipitèrent une crise et la déchéance du Conseil d'Assiniboia, la seule autorité légitime chargée de gouverner cette contrée. Sur ses ruines, s'éleva le gouvernement provisoire de Riel, qui rallia autour de lui la très grande majorité des colons français et anglais. Après la rétrocession par la compagnie de la Baie d'Hudson de tous ses droits à la couronne, Riel devint le Président *de facto* et *de jure*, d'un gouvernement légitime et régulier. Le Canada avait eu le tort de vouloir forcer des épousailles avec le Nord-Ouest, sans son consentement. C'était peu galant pour me servir d'un euphémisme. Aussi bien, la future épouse repoussa tout d'abord ses avances peu courtoises et trop familières. Le Canada dut consentir à rédiger avec elle des conditions du contrat de mariage.

La conférence de ces fâcheux événements fut une agitation profonde qui secoua toute la Confédération. C'est ainsi que notre province naquit au milieu d'une tourmente qui eut bien du mal à s'apaiser. Elle ne s'est que trop ressentie plus tard de cette tare originelle. Son tempérament de fond devait se montrer à nû, vingt ans plus tard lorsqu'elle déchira en lambeaux le pacte fédéral et foula aux pieds les libertés scolaires des catholiques.

Les hommes d'Etat appelés à donner une constitution à la province soeur, crurent qu'il était prudent de la garer contre les sautes de vent, ou le souffle des mauvaises passions. L'institution du Conseil législatif répondait à cette préoccupation des promoteurs de l'acte de Manitoba.

La population de la Rivière-Rouge en 1870 s'élevait à 12,500 âmes; avec une faible majorité pour les électeurs de langue française.

Il était facile de prévoir que l'émigration d'Ontario donnerait bientôt la prépondérance à l'élément anglais.

Les délégués du gouvernement provisoire ainsi que le comité de l'Exécutif fédéral composé de Sir John A. Macdonald et de Sir George E. Cartier qui traita avec eux, consentirent à pourvoir dans l'acte de Manitoba à la création d'un Conseil législatif, nommé à vie par la couronne, sur le modèle de Conseil législatif de la province de Québec. On croyait à cette époque que cette chambre servirait de sauvegarde aux intérêts religieux et nationaux de la minorité. Le but était louable mais on s'aperçut plus tard que cette protection était illusoire. Sans être pessimiste, on constate aujourd'hui que l'édifice élevé avec tant d'études et de soin par les Pères de la Confédération est lésardé à bien des endroits et menace de s'écrouler à sa base, si on n'y prend garde. C'est que le regard des hommes les mieux avisés est impuissant à percer le voile que leur cache l'avenir et leurs prévisions ne peuvent embrasser qu'un horizon bien étroit.

L'acte de Manitoba pourvoyait à la nomination de sept conseillers avec pouvoir de porter ce chiffre à douze dès 1874.

Le quorum du Conseil était fixé à quatre membres y compris le président. Le lieutenant-gouverneur en Conseil devait nommer le président.

Les membres de ce Conseil étaient: James McKay, John H. D'Donnell, Colin Inkster, Salomon Hamelin, François X Dauphinais, M. Ogletree et D. Gunn.

McKay métis écossais, parlait les deux langues et était catholique, ainsi qu'O'Connell, Hamelin et Dauphinais. Les catholiques étaient par conséquent en majorité au Conseil. McKay, colosse de six pieds, taillé en Hercule, était un habile traiteur, qui avait amassé une fortune considérable et possédait une connaissance pratique des affaires. Le Dr O'Donnell représentait l'élément irlandais. Hamelin et Dauphinais avaient siégé au Conseil d'Assiniboia. Le premier représentait l'élément métis opposé à Riel, tandisque Dauphinais avait été élu vice-président du gouvernement provisoire. Le choix de ces conseillers avait été heureux. Ces hommes étaient honorables, pondérés et jouissaient de l'estime et de la confiance de leurs concitoyens. McKay fut nommé le premier président de ce corps politique qui siégea pour la première fois le 15 mars 1871, dans une bâtisse appartenant à A. G. B. Bannatyne, sur la rue principale à Winnipeg.

Thomas Spence était le greffier et le Capitaine Villiers, l'huissier de la Verge Noire. Spence en 1867, avait fondé une république éphémère au Portage-la-Prairie dont il était devenu le Président. Moins extravagant dans ses ambitions, il consentait cette fois à accepter avec plaisir le poste moins élevé mais plus rémunérateur de greffier. Au mois de mars 1875 le Dr O'Donnell remplaça McKay au fauteuil présidentiel, pour résigner l'année suivante. Inkster en 1876 présida à la dernière session du Conseil, qui expira entre ses bras.

La Chambre des députés adopta un projet de loi abolissant le Conseil législatif comme rouage inutile. Il n'y eut que M Sutherland qui vota pour le maintien du conseil. La mesure portée devant le Conesil receuillit le vote de McKay, Gunn, Ogletree et du président Inkster, tandis que O'Donnell Hamelin et Dauphinais refusèrent de se suicider politiquement. C'est ainsi qu'après six ans d'existence le Conseil passa paisiblement de vie à trépas.

Que faut-il penser de cette institution? Etait-il désirable de la maintenir?

Ce petit sénat en herbe, ne servait en vérité qu'à enrégistrer les lois adoptées par l'assemblée des députés. On convenait généralement dans la province qu'il n'était qu'un ornement respectable sans doute, mais qui ne répondait à aucun besoin.

Une seule fois, il opposa son vote à une législation adoptée par les députés et mal lui en prit. Un amendement très important à la loi des écoles, adopté par les sections catholique et protestante du bureau d'éducation, fut repoussé par le Conseil législatif. Il convient de dire que quelques-uns des conseillers n'avaient point compris la teneur de cette loi. Dès qu'ils furent mieux renseignés ils regrettèrent leur vote. Le gouvernement ne savait que faire, dans cette impasse, vû que d'après la pratique parlementaire une loi défaite par la Chambre ne pouvait être présentée de nouveau, pendant la même session. L'hon. M. Dubuc était alors président de la Chambre d'assemblée. Il eut une entrevue avec le lieutenant-gouverneur et lui soumit quelques autorités à l'effet qu'une Chambre haute qui avait défait un projet de loi, adopté dans la Chambre des députés, pouvait dans la même session, prendre l'initiative de présenter elle-même, une loi semblable, si elle le jugeait à propos. Grâce à cet expédient, l'amendement put être adopté par les deux Chambres quelques jours après.

Il était question d'augmenter le nombre des députés à l'Assemblée et de le porter à trente. Une chambre haute minuscule de sept membres semblait un non-sens. On ne pouvait laisser à ce petit comité de reviser les décisions de la Chambre des députés. Il n'y avait que l'alternative de nommer cinq nouveaux conseillers ou de l'abolir.

La population de la province en 1876 était en majorité protestante. Il était facile de conjecturer que le Conseil se recruterait naturellement dans la majorité. Alors quelle protection le Conseil pouvait-il accorder à la minorité catholique? Les membres du Conseil étaient à cette époque bien disposés envers la minorité, mais à mesure qu'ils seraient remplacés à leur décès par des nouveaux conseillers, demeureraient-ils toujours amis de la justice? Armés de leur mandat à vie, ils auraient pu faire sentir leur influence néfaste, sans que les électeurs pussent les atteindre. Il n'en allait pas ainsi des députés même dans les comtés où les électeurs catholiques étaient en minorité. Un candidat est souvent obligé de tenir compte d'un groupe compact qui réclame fièrement les droits légitimes que lui confère la constitution ou le droit naturel. Pour quelques candidats parfois la crainte de l'électeur est le commencement de la sagesse.

Ces considérations expliquent pourquoi les députés catholiques votèrent tous pour l'abolition du Conseil. Ils préférèrent n'être pas, à brève échéance, en minorité dans deux Chambres. Ils considéraient avec raison que souvent, ils éprouveraient assez de mal à conserver leur position devant la Chambre d'assemblée, sans s'exposer à entreprendre une autre lutte devant une Chambre où ils n'auraient peut-être aucune prise.

Je ne voudrais pas terminer cette courte étude sans rappeler un souvenir qui se rapporte à l'abolition du Conseil législatif.

Dans l'assemblée législative, les députés de langue française, tout en se rendant compte que cette Chambre haute constituerait bientôt pour eux une protection illusoire pour leurs droits, hésitaient cependant à y souscrire. Les principaux députés de langue anglaise s'engagèrent alors solennellement à conserver inviolable le principe des écoles séparées et à respecter les droits des catholiques en matière d'éducation, si ces derniers votaient en faveur de l'abolition du Conseil législatif. W. F. Luxton l'un des plus brillants députés de la Chambre et directeur en chef du "Free Press", prononça un discours fort remarquable à ce sujet, aux applaudissements de ses collègues. Disons-le à sa gloire, Luxton demeura fidèle à sa promesse. Il défendit avec courage la cause du droit et de la justice. Qu'on lise par exemple son article intitulé *"I don't like them Jesuits anyhow"*, dans lequel il cingle à coup de cravache les préjugés odieux d'un groupe notable de ses compatriotes, et on ne pourra s'empêcher de rendre hommage à la mémoire de cet ami de la justice et de l'ordre. Plutôt que de trahir les dictées de sa conscience, il abandonna la direction de ce journal et renonça à un salaire lucratif. Cet exemple de noblesse de caractère et d'inflexible attachement à la liberté de conscience, mérite l'hommage de profonde gratitude des catholiques pour cet homme de bien. L'honorable C. Inkster, vieillard octogénaire est aujourd'hui le seul survivant de notre ancienne Chambre Haute. Il a toujours été tenu en haute estime par la population du Manitoba pour son esprit de justice et sa parfaite probité.

St-Boniface 28 février 1931.

"La main de Dieu se fait sentir dans cette crise"

LA VOIX DU PAPE — QUI A PARLE DE DIEU ET DE SA PROVIDENCE?

Cité Vaticane. — "La main de Dieu se fait sentir" dans les difficultés économiques à travers lesquelles passe le monde, déclare Sa Sainteté le Pape Pie XI dans un discours publié dernièrement par l'*Osservatore Romano*, journal de la Cité Vaticane.

"Pour régler la crise, dit le Souverain Pontife, les hommes vont et viennent, traversent les océans, les montagnes, se réunissent et discutent mais dans tous ces pourparlers, conférences et débats, qui a mentionné Dieu? Qui a parlé de sa Providence?"

Le discours pontifical fut prononcé à l'occasion de la lecture du décret qui reconnait les vertus de Soeur Gemma Galgani, candidate à la béatification.

La crise internationale est trop générale pour avoir été le travail des hommes, déclare le Souverain Pontife. Il est évident que la main de Dieu se fait sentir et que les choses du monde obéissent à la main de Dieu.

"C'est Dieu qui nous a donné les années d'abondance, années que nous croyons à peine avoir existé maintenant, ajoute-t-il. Le Seigneur donne et le Seigneur enlève."

Le Pape demande l'aumône pour ceux qui souffrent "non seulement des riches qui ont survécu au naufrage général mais aussi des pauvres, car nous avons encore foi en la générosité du pauvre."

Pour fuir la persécution

La Compagnie de Jésus transporte de Madrid à Liège le célèbre Institut catholique des arts et industries de Madrid. En Espagne, la campagne se poursuit contre les Jésuites. — On a maintenant recours au théâtre. Des arrestations.

Madrid. — En raison de la menace de dissolution et d'expulsion qui pèse sur la compagnie de Jésus, en Espagne, celle-ci prend des mesures pour transporter à l'étranger celles de ses oeuvres dont elle peut assurer le maintien et la continuation.

Il en est, ainsi, notamment, du célèbre Institut catholique des arts et industries de Madrid, où les Pères Jésuites ont formé la plupart des chefs et des techniciens de l'industrie espagnole.

Cet établissement fonctionnera, désormais, à Liége, auprès d'un Institut technique qui lui a offert l'hospitalité. Plus de 70 jeunes Espagnols ont déjà fat connaître qu'ils y suivront les cours.

Signalons que des propositions semblables avaient été faites aux Pères Jésuites par l'Ecole d'électricité de Paris q,ui a accepté d'ailleurs de délivrer des diplômes aux étudiants espagnols, et par des établissements de Lille et de Charlottenburg, Allemagne.

Malgré les possibilités qui restent ainsi auv jeunes Espagnols de continuer leurs études dans des conditions nouvelles, on peut dire que l'expatriation de l'Institut catholique des arts et industries de Madrid constitue une lourde perte pour le développement économique de l'Espagne. Car ce n'est qu'un petit nombre d'étudiants qui pourront se rendre à Liége. Et surtout, ce qu'on ne retrouvera pas à Madrid, ce sont les cours techniques du soir, qui permettraient aux ouvriers de se perfectionner en dehors du temps de leur travail. 545 classes furent ainsi organisées au cours de 1930. Les efforts de l'Etat pourront-ils remplacer l'initiative religieuse. Il est permis d'en douter beaucoup.

Madrid, — C.Sp — Dernièrement des spectateurs catholiques ont été arrêtés dans un théâtre de la capitale, au cours de la représentation d'une pièce: A. M. D. G.

Les renseignements donnés sur sonnes arrêtées l'ont été à la suite cet incident indiquent que les personnes arrêtées furent l'objet des véhémentes et justes protestations qu'elles ont fait entendre contre une pièce de l'écrivain Perez de Ayala, lequel est aussi à la fois député, directeur du Musée de Madrid et ambassadeur d'Espagne à Londres.

Cette pièce, dont le titre se traduit par la devise de la Compagnie de Jésus: Ad Maporem Dei Gloriam, est une peinture calomnieuse de la vie dans un collège de Jésuites.

Soulignons que les catholiques n'ont pas été les seuls à s'indigner contre une oeuvre si volontairement partiale et blasphématoire, et que, malgré la présence de gardes d'assaut dans la salle pour empecher la libre manifestation des sentiments du public, c'est la plus grande partie des assistants qui, à la fin du spectacle, se poignirent aux protestations des catholiques.

x

Un encyclique de Pie XI

Cité Vaticane. — La veille de Noël, le Souverain Pontife publiera une encyclique pour commémorer le 1,500e anniversaire du du concile d'Ephèse.

Le Souverain Pontife traitera la question de la réunion de l'Eglise nestorienne à l'Eglise catholique et il exaltera la Très Sainte Vierge.

Le Souverain Pontife veut que de grandes cérémonies marquent l'anniversaire du concile d'Ephèse. Luimême, le 27 de ce mois, célèbrera une messe solennelle à St-Pierre.

x

Mort de Mgr Chesnelong

Sens, France. — Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, est mort ici à l'âge de 76 ans, étant né à Orthez, France, le 6 avril 1856.

x

Croquis marseillais.

Un cabotin, doublé de Marseillais, se présente dans une agence de théâtres pour solliciter un engagement.

— Il y a longtemps que vous chantez? lui demande le correspondant.

— Depuis mon enfance, monsieur, réplique l'autre avec son terrible accent; j'ai même une telle vocation que *ze canté en parlant*!

x x x

Zèle

Un boucher amène un chien au poste.

— Monsieur l'agent...

— Qu'est ce qu'il y a?

— C'est la troisième fois qu'il me vole des côtelettes!

— Vous le connaissez?

— Non.

— Qu'on le fouille!

Coin du Collège Mathieu

La Sainte-Catherine

Que se passe-t-il dans l'âme du jeune rhétoricien, frais émoulu, tout pimpant de son verni de grec et de latin, quand, après avoir traversé d'un pas assuré le seuil de ce "labyrinthe logiquement enchevêtré qu'on nomme la pholosophie, il subit l'assault impétueux des *distinguisne*, des *perge*, des *nonne*, qui lui sifflent aux oreilles sans répit?

Afin de ne passer pour niait, il répond d'un air entendu: Oui... Oui... *"Utique"*.....! Mais il sent déjà qu'il s'est embarqué sur une mer brumeuse, pleine d'écueils, qui lui donnent le frisson. Il lui faut une boussolle, une lumière puissante qui dissipera les nuages et le mènera à bon port. Il cherche alors dans la phalange des Saintes celle qui s'est chargée de secourir les philosophes. "Bonne Sainte, implore-t-il, accordez-moi une parcelle de cette sagesse qui confondit le cruel Maximilien, de cette sagesse qui vous fit sur terre connaitre Dieu, cause ultime de tout être, de cette sagesse qui nous montre notre faiblesse et notre ignorance; faites-moi comprendre un peu "ces mystères" de la philosophie."

En exauçant sa prière, Sainte-Catherine gagne son coeur. Aussi n'attend-il que la première occasion pour lui manifester publiquement sa dévotion.

Les finissants se réservent le soin de préparer la fête. Ils y pense depuis longtemps. Mais, à l'air soucieux qu'ils prennent quand ils font leur dernière entrée, on peut se dire: Ils ont de vastes projets derrière la tête. La tradition veut que ça soit beau et l'on tient à ne pas être inférieur aux devanciers.

"Que jouons-nous à la Sainte-Catherine?" se disent-ils. On opta pour "Les Surprises de la T.S.F." Il n'y eut pas que l'inventeur Bouvatier à être victime des surprises. On s'aperçut qu'une invention... c'est une invention! Mais à la fin, on trouva et le succès des acteurs fut égal à celui de l'inventeur. "Tu exagères, Céleste est passé à la postérité"!

La note sérieuse ne manqua pas au programme si bien élaboré. M. A. St-Pierre, après une exorde judicieuse où il sut remercier délicatement tous qui ont contribué, avec Sainte-Catherine, à faire d'eux des philosophes, il présenta une thèse solide sur "La philosophie couronnement des études classiques".

Le numéro par excellence pour les "gourments d'esprit" fut la chanson dite des philosophes. C'est curieux comme on sait analyser le tempérament d'un confrère... et même d'un professeur.

Les deux déclamations: "L'Avare" de Molière et "Les Vieux" de Daudet, données avec le fini qui dénote le talent et l'étude, furent fort appréciées.

La fanfare joua deux pièces de son répertoire de musique française.

Son Ex. Mgr Villeneuve et S. Ex. Mgr Guy, O.M.I., présidaient et mirent le point final à la séance, digne de nos finissants.

Gaston ROBINSON

"Lude quo melius labores"

Serait-il vrai de dire que le comité athlétique a épuisé toute sa vitalité dans l'organisation du tournoi annuel?

Qui ne le voit à l'oeuvre et porte son jugement sur les rapports de journaux, doit sans doute être enclin à le taxer de somnolence.

Maintenant que la patinoire est des plus invitante, nous pouvons laisser le pic et la pelle pour la plume du "reporter."

Le 29 octobre dernier, avait donc lieu le tournoi athlétique. Malgré la température déjà un peu froide, nos athlètes ont su montrer leur habilité en tout et partout. Sur le terrain des jeux, c'était un va-et-vient continu: tout le monde semblait être préoccupé et en effet: ici, saut à la perche chez les grands, le saut en longueur chez les petits, plus loin les moyens lancent le boulet. Tout près de chaque groupe, deux juges, crayon et papier en main, enrégistrent les succès. Un coup d'oeil d'ensemble nous faisait voir une jeunesse pleine d'ardeur dont la gaîté laissait facilement deviner au spectateur qu'il ne s'agissait plus de versions grecques ou latines, ni même de philosophie.

Notre attention était spécialement captée par le costume fait sur mesure, de deux gendarmes dont l'occupation était de surveiller: ils se sont très bien acquittés de leur fonction et ont mérité (au sens stricte du mot) la récompense promise par le Père Préfet de Discipline, c'est-à-dire un congé de sortie, dont le billet n'attend plus que la signature de celui-là pour être valide.

Il serait trop long de donner un rapport détaillé de la journée, des différents jeux qui eurent lieu, mais je ne puis passer par-dessus la fameuse course aux chevaux chez les grands, qui nous a vivement amusés. "Chap", dont l'habilité dans l'équitation ne nous est pas inconnue, a réussi à fouetter son "Spark-Plug" avec assez d'entrain pour traverser la ligne avant son rival. Et notre Gaston, qui nous réserve toujours une surprise dans ces circonstances-là, trouva, vers le demi-mille, un stimulant qui fit détaller son coursier au point de dépasser "Chap", et il serait probablement arrivé premier si son (jeune) cheval avait gardé toute l'agilité et l'haleine qu'il avait à l'âge de 5 ans, c'est-à-dire il y a au moins 25 ans... En somme cette journée olympique laisse dans notre mémoire un heureux souvenir.

Grâce aux généreux donateurs de Gravelbourg, nous avons pu, malgré les temps difficiles, accorder de substancielles récompenses à nos athlètes gagnants. En cela, le comité se fait un devoir de remercier cordialement, par l'entremise du *Patriote*, tous ces généreux donateurs du Tournoi Athlétique.

La journée du 29 octobre ne pouvait pas se terminer sans le dessert, bien goûté de tous, que fut l'élection de notre conseiller, l'Honorable Schmidt. La veillée s'annonçait très intéressante et elle le fut, même au dire des quelques visiteurs de la ville, qui, accoûtumés d'entendre des plaidoyers, des discours d'élection, etc., ont ri à s'en tenir les côtes. Il faut dire que les discours, ou plutôt les improvisations de la soirée, n'étaient pas piques des vers, tellement que nos quatre candidats représentés sur l'estrade se demandaient si vraiment ils n'auraient pas mieux fait de rester tranquilles au lieu d'avoir accepté une telle position où les orateurs se permettent soit de les louanger en faisant ressortir leurs qualités (ce qui s'avale facilement), soit en prenant un certain plaisir à dénicher tous leurs défauts, même ceux qu'ils n'avaient pas (ce qui rend la pilule plus difficile à digérer). Tout de même, nos distingués orateurs, pour la circonstance, sont restés dans le juste milieu du discours politique, de sorte qu'il n'était pas question de rancunes personnelles. Le vote par scrutin secret fut pris et (l'on s'en attendait) l'Hon. Schmidt a rapporté une majorité de 28 votes sur le deuxième. Nos félicitations au nouveau conseiller.

Il va s'en suivre que notre nouvel élu a fait des promesses, mais il ne les tient pas à la Bennett (pardon). Déjà la patinoire est finie et nos athlètes de gouret ont débuté, jeudi dernier, le 26 novembre, dans une première rencontre avec les professeurs et ont montré une habilité "inattendue" dans une victoire de 3 à 1.

Le comité s'occupe actuellement d'organiser des équipes pour l'hiver. La liste des différents clubs n'étant pas encore complète, vous sera donnée sur le prochain rapport.

En attendant, apprenez chers lecteurs, que les élèves du Collège Mathieu ne seront pas endormis cet hiver si la température nous permet de conserver notre patinoire; ils comprennent la devise du comité athlétique: "Lude quo melius labores".—"Joue afin de mieux travailler."

Maurice DENIS,
président du comité athlétique

x

Les Centres

LAVENTURE, Sask.

—Dimanche, le 29 novembre, nous fêtions la Ste-Catherine. Nombreux furent ceux qui se rendirent à cette soirée.

La soirée débuta par une partie de cartes, whist et euchre. Les heureux gagnants chez les Messieurs furent: 1er prix, M. Réné Brin; 2me prix, M. Gaud Tremblay et le prix de consolation fut réservé à M. Alph. Laventure:

Chez les dames: 1er prix, Mme Emile Laventure; 2ème prix, Mlle Marie Rose Turgeon; prix de consolation, Mlle P. Gaboury.

M. T. J. Haughiem, musicien, voulut bien prêter son concours et nous égayer durant quelque temps.

Les assistants n'oublièrent pas le but pour lequel ils étaient venus et surent bien faire honneur à la fameuse tire d'une de nos organisatrices de la veillée.

Il y eut de nombreuses chansons, et le temps se passa agréablement bien:

Tous se séparèrent en se disant qu'ils étaient contents de leur soirée, et qu'ils espéraient avoir souvent de ces heureux passe-temps.

A la fin de la soirée, on fit une râfle et l'heureuse gagnante fut Mlle Jeanne Lalonde, institutrice à North Creek.

"C'est par pitié pour les riches qu'il y a des pauvres".

Mme SWETCHINE.

"Supportez les défauts de vos amis comme vous supportez les vôtres." FENELON

STORTHOAKS, Sask.

—Les lecteurs du *Patriote* à Storthoaks doivent se demander si leur chroniqueur est mort. Non, rassurez-vous, braves gens.

DECES

Vendredi soir, le 20 novembre à 8 h. 30 m., est décédée à Storthoaks Mme Félix Gentès à l'âge de 70 ans. Les funérailles eurent lieu dans notre église, lundi, le 23 novembre, à 10 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Bonne chrétienne, la défunte était très estimée de tous ceux qui la connaissaient.

Elle laisse, pour pleurer sa perte, une nombreuse famille; son époux, M. Félix Gentès; plusieurs petits enfants.

A la famille en deuil, la paroisse entière offre ses sincères sympaties.

MARIAGES

—Le 17 novembre, à 9 heures, a été bien béni par M. le curé Ferland le mariage de Mlle Cécile Hand field et de M. Albert Lapierre.

M. Wilyfrid Raymond, son oncle, accompagnait sa nièce et M. Arthur Lapierre servait de témoin au marié.

—Le 25 novembre, avait lieu également le mariage de Mlle Alfréda Gagné et de M. Camille Beaulieu. M. Paul Gagné accompagnait sa fille et M. Joseph Lemieux servait de témoin au marié.

Pendant la messe, la chorale, dirigée par Ernest Gauthier, nous fit entendre de beaux cantiques.

Mme Wilfrid Lemieux touchait l'orgue. Bien du bonheur à ces nouveaux époux.

ELECTIONS MUNICIPALES

Lundi, le 23 novembre, nous eûmes au village de Storthoaks les élections municipales, et qui ont été pas mal chaudes. Le conseiller sortant était anglais et Ernest Toupin, canadien-français se présentait contre lui. Ernest fut élu avec 4 voix de majorité.

Nos félicitations à M. Toupin.

Notre conseil municipal est maintenant composé de M. le maire, anglais; de 3 conseillers de langue anglaise, d'un secrétaire français et de 3 conseillers de langue française.

—Le Rév. Lucien Martin vicaire à Montmartre était de passage parmi nous la semaine passée.

PONTEIX, Sask.

—MM. E. Desautels et H. Desautels ont été élus par acclamation conseillers de la municipalité de Whiska-Creek, dans la division 2 et 3, M. Fraser fut réélu préfet.

—M. L. Forget fut élu dans la municipalité d'Auvergne, division 5; M. E. Dauville, division 6. M. Walsh fut choisi comme préfet.

M. J. Laflamme fut élu conseiller du village en remplacement de M. McMillan, démissionnaire. M. C. Tourigny fut réélu conseiller.

Nous félicitons les nouveaux officiers et leur souhaitons bon succès.

—A la vente des bancs, dimanche le 29 novembre, les paroissiens, malgré la crise, firent montre de beaucoup de dévouement.

LAFLECHE, Sask.

— Nous remercions, par le journal, le comité de secours de Gravelbourg de nous avoir envoyé cinq ou six chars de légumes et de conserves. Nous apprécions cette générosité à sa juste valeur. Merci!

- Mercredi, le 25 novembre, eut lieu chez M. Adrien Belcourt, pratique de chant de la chorale de Laflèche en préparation à la messe de minuit. Après la pratique M. le curé nous invita à fêter la Sainte-Catherine. Il y avait de la bonne tire, de beaux chants canadiens, de la musique etc.... Nous sommes reconnaissants aux dames qui ont fait une si délicieuse tire, nous remercions M. et Mme Adrien Belcourt de leur agréable hospitalité. Il fait bon s amuser de temps à autre à la mode du bon vieux temps. La réunion se prolongea tard dans la nuit. Assistaient à la soirée: M. le curé Lussier, directeur; M. et Mme Adrien Belcourt, M. et Mme Léo Brunelle, M. et Mme Jos Rivard, Mlles Alma Charlebois, Yvonne et Eléonore Bourassa, Jeanne Cantin, Aline Gagnon, Jeannette Berlinguette, Pearls Vick, MM. J. L. Morin, N. Cantin, E. Bachelue, H. Brière, E. Piché et Ernest Roy, F.-X. Lizée, S. Cantin, R. Bourassa,

—Le même jour, avait lieu une partie de tire et de bridge chez M. et Mme Napoléon Deault. Là encore on s'amusa ferme. Etaient présents:

—M. et Mme N. Deault, M. et Mme René Liefooghe, M. et Mme Wilfrid Gendron, M. et Mme Jules Minne, Mme Noël Cantin, Mlle Alice Moulin, Mlle Germaine Liefooghe, MM. Joseph Cantin, fils, MM. Benoit et Fidèle Cantin.

—Vendredi, le 27, avait lieu à la salle paroissiale sous le patronage de l'*Union des Fermiers-Unis*, une partie de bridge et de whist. Les prix de bridge ont été gagné comme suit: pour les dames, 1er, Mme Seamon, 2me, Mme J. J. Murphy, 3me, Mme Perrey; pour les hommes, 1er, Thomas Burke, 2me, Jos Ross, 3me, M. Manhart; prix pour le whist les dames, 1er, Mlle Aline Gagnon, 2me, Simonne Piché; les hommes: 1er, W. Vick, 2me, E. Piché.

—Mardi, 1er décembre, le Cercle de l'A.C.F.C., avait l'honneur de recevoir leur chef de région, M. S. M. Bonneau. M. Bonneau nous a entretenus des avantages qu'offre l'A.C.F.C. M. le président le remercia de sa visite et l'invita à revenir nous voir souvent.

MONTMARTRE, Sask.

—"Le ciel est venu visiter la terre pour nous enlever un ange déjà mûr pour la récompense éternelle." La parole du Psalmiste est plus vraie que jamais pour le bébé de M. et Mme Adélard Rioux. En peu de temps, il a gagné beaucoup. D'une vallée de larmes Joseph Florian Rioux s'est endormi pour se réveiller parmi les élus du Roi des rois. Courage parents bien aimés, réjouissez-vous d'avoir donné au paradis un saint de plus et à la terre un nouveau protecteur.

Félicitations à Mlle Laurette Coupal de sa prompte convalescence, après avoir subi une grave opération à l'hôpital d'Indian Head. Nous formons des voeux pour son retour.

Heureuse promenade. Mlles Ripert, Agnès Ecarnot, Pat Cooligan, Art. Cooligan sont allés passer la fin de la semaine à Régina chez des amis.

Sont aussi de retour de la ville reine M. Paul Warbeck, Dame Joseph St-Jean, Dame J. Billings.

En visite. M. et Mme Alb. Dureau, citoyens bien connus de Wolseley sont venus par affaire en notre village.

Départ. M. Simon Vertefeuille nous quitte pour la province de Québec où une place d'avenir l'attend. Bonne chance Simon!

—Mlle Alma Coupal était à bord du C.N.R., jeudi soir, en route pour Montréal, St-Michel, etc. Nous lui souhaitons bon voyage et prompt retour.

Sans atout.

Il parait que dimanche, il n'y avait pas beaucoup d'atout. Pourtant à notre partie de whist du 29, il y a eu foule et beaucoup de gaîté. Quelle belle soirée de famille!

Si nous nous amusions toujours aussi honnêtement, nous n'aurions pas tant à nous reprocher en paraissant devant Dieu au jour suprême.

Un concert bien réussi charma les oreilles des assistants, ce qui continua le bon aloi jusque dans nos foyers..

Les prix furent ainsi distribués:

Pour Dames: 1er prix, Dame Hospice Beaulieu, donné par Mlle Germaine Ecarnot et Louis Fournier. 2ème prix: Mlle Laurette Langlois, don de Dame Leblanc; Prix de consolation: Dame John Perras, don de M. J. E. Demers, président du Comité Régional.

Pour Messieurs: 1er prix: M. Alf. Storey, don de M. P. Goulet; 2ème: M. P. Gallant, don d'un ami; 3ème: M. Olivier Breton, don de M. J. E. Demers.

—Les soirées familiales de bridge se sont ouvertes avec beaucoup d'enthousiasme.

La première partie a remporté un vrai succès, seulement il y a encore place pour tous les gens qui veulent prendra part au tournoi. Nous leur donnerons une chance! En foule donc à la suivante qui aura lieu le 17.

Voici le résultat obtenu, mercredi le 2 décembre.

1er prix pour hommes: M. Geo. Gratton; Consolation: M. Storey; 1er prix pour Dames: Mme J. Billings; Consolation: Mme Corriveau.

x

La population de Rome

Rome. — La capitale de l'Italie est la première ville du royaume à atteindre une population de un million d'habitants.

Les derniers chiffres du recensement donnent pour Rome 1,004,028 habitants, pour Milan 993,496 et pour Naples 843,073.

x

Pour entretenir la vie française

Il existe pourtant, dans chacune des trois provinces de l'Ouest, un journal français dont la fondation répondait à une mission bien définie, à un besoin réel. Quelles que soient leurs lacunes inévitables, ces trois feuilles ont le droit de compter sur l'appui de la population dont elles défendent les intérêts. On ne saurait fixer de limite au nombre de journaux qu'une famille peut recevoir; mais pour ce qui est des Canadiens français de l'Ouest, le modeste journal local a plus d'un titre à une place de faveur.

Donatien FREMONT

La Liberté

A la Bourse

Un mot d'autrefois qui pourrait être d'aujourd'hui.

Deux boursiers descendent lentement, côte à côte, les marches du temple de la spéculation.

Soudain le premier, se tournant vers son collègue, lui dit d'une voix engageante:

—Viens, nous allons prendre quelque chose...

—Et à qui, grands dieux! riposte le second d'une voix ironique.

A quoi tient la Survivance au Canada

Voici le texte du discours prononcé à Washington, D. C., au Concours d'éloquence international et qui a valu à M. Gérard Cournoyer, étudiant en philosophie au Séminaire de Saint-Hyacinthe, P. Q., un second prix, sur vingt-deux concurrents.

Mesdames et Messieurs,

Il est sur les rives du Saint-Laurent un jeune peuple d'origine française, fier de son passé et confiant dans l'avenir. Les pages de son histoire sont teintes de sang; des dangers sans nombre ont menacé son enfance; des luttes effroyables ont assailli sa jeunesse. En 1760, quelques milliers de Français, courbés sous le poids d'une défaite désastreuse, revenaient, la mort dans l'âme, à leurs foyers déserts. Un glas funèbre tintait dans tous les coeurs. La colonie française abandonnée par la mère-patrie semblait devoir s'éteindre. Et pourtant c'est par millions qu'il faut compter les survivants des Plaines d'Abraham. Ecrasée par le nombre sur les champs de bataille, la race canadienne-française a repoussé victorieusement toutes les tentatives ouvertes ou dissimulées d'assimilation.

Quel est donc le secret de cette force prodigieuse qui lui a permis de triompher de tous les obstacles et de devenir un grand peuple? Comment le frêle arbrisseau de jadis est-il devenu cet arbre gigantesque dont les rameaux immenses s'étendent déjà des Laurentides jusqu'au delà des Rocheuses, des rives du Saint-Laurent aux confins de la Nouvelle-Angleterre?

Eh bien! ce secret de notre survivance, nous le trouvons dans l'agriculture, notre principale richesse économique; mais nous le trouvons surtout dans nos qualités intellectuelles et notre grandeur morale.

Grande était la misère qui régnait chez les nôtres au moment de la cession du Canada à l'Angleterre. Une guerre ruineuse avait dévasté notre pays, ruiné notre commerce, paralysé notre industrie. Que restait-il aux Canadiens français? Un seul bien: le sol qu'ils avaient défriché au prix de tant de labeurs et de sacrifices. La domination anglaise comme le régime français allait voir le "triomphe de l'énergie paysanne". Nos pères en s'adonnant à la vie agricole n'ont-ils pas assuré à notre pays un progrès logique et en conformité avec la géographie et l'histoire? Source d'honnête aisance, l'agriculture l'a été pour nous et le sera tant que nous la mettrons à la base de notre développement économique. Elle a été de plus, selon le moto de M. Esdras Minville, "le château-fort et le dernier refuge de la tradition". A elle l'honneur d'avoir conservé au Canadien français sa foi profonde et sincère. A elle l'honneur d'avoir constamment maintenu haut chez nous ce fort niveau moral, élément essentiel de toute civilisation. D'où viennent ces noms qui s'imposent à notre histoire? ces hommes désintéressés qui poussent l'abnégation jusqu'à tout quitter, famille et patrie, pour aller en pays sauvages faire régner la civilisation du Christ et bénir le nom canadien? ces femmes dévouées qui passent leur vie dans les plus pénibles sacrifices illuminant de leur gaieté les hospices et communautés? ces hommes d'Eglise et d'Etat enfin, l'orgueil de notre race? Eh bien, mesdames et messieurs tous ces chevaliers qui ont fait briller d'un si vif eclat les vertus de notre race ont pris naissance pour la plupart dans une atmosphère rurale. Et à ce titre, proclamons bien haut que l'agriculture a toujours été et sera toujours la grande richesse de notre race.



M. Gérard Cournoyer, bon deuxième au Concours international d'éloquence à Washington

Cependant, mesdames et messieurs, il est une autre richesse que le Canada français se fait gloire de posséder; c'est la culture intellectuelle qui donne à un peuple cette personnalité, cette tournure d'esprit que ni la guerre, ni l'oppression, ni la barbarie ne peuvent entamer. Les Romains, vainqueurs de la Grèce par les armes, ont dû s'avouer vaincus devant la civilisation grecque. Nos aïeux, les Français du XVII siècle, nous ayant apporté ici leur culture gréco-latine plusieurs fois séculaires, nous ne devons pas être étonnés de retrouver sur la terre du Nouveau-Monde un petit peuple qui, apres 150 ans de séparation d'avec sa mere-patrie, parle encore la même langue, conserve les mêmes coutumes. Nous possédons encore cet esprit de la vieille France que l'abbé Greulx a qualifié de maitre incomparable de clarté, d'ordre, de finesse, le créateur de la civilisation la plus saine et la plus humaine, la plus haute expression de santé intellectuelle et d'équilibre moral. Le Canada possède aujourd'hui, grâce au dévouement de notre clergé, une organisation scolaire qui fait l'admiration de tous les étrangers. Nos Universités sont des foyers de lumière et de science. Aussi par nos activités intellectuelles, par notre culture latine, par nos productions d'ordre historique et scientifique, artistique et littéraire, nous avons développé notre entité ethnique et nous nous sommes conservés un peuple tout à fait distinct au milieu des races utilitaires qui nous environnent.

Mais la vitalité d'un peuple réside surtout dans sa grandeur morale. Aussi est-ce dans un domaine plus élevé, dans une sphère plus haute qu'il faut aller chercher le principal facteur de notre survivance. C'est d'abord dans notre amour du devoir, dans notre sens profond des obligations et des responsabilités. Il eût été facile peut-etre de nous faire perdre notre caractère national, si nous n'avions eu à notre crédit le capital humain. Mais nos mères, qu'il faut saluer les larmes aux yeux, nos vaillantes, nos héroïques mères ont compris la grandeur de leur rôle, la sublimité de leur tâche. Elles ont peuplé le Canada de berceaux, et ce fut après 1760 le commencement du "miracle canadien", la splendide floraison de la famille canadienne-française, gardienne fidèle des traditions ancestrales et source des énergies nécessaires à la restauration et à la conservation d'une race. Ce que nous sommes, nous le devons à la paroisse canadienne qui groupa les âmes autour du pasteur, les familles à l'ombre du clocher et qui rendit possible cette solidarité qui nous a sauvés jadis, nous protège encore et sera dans l'avenir la gage le plus assuré de notre survivance. Ce que nous sommes, nous le devons a notre attachement à la foi catholique, à notre profond respect des droits de Dieu et de l'Eglise; nous le devons aussi au dévouement inlassable de nos prêtres et de nos religieux éducateurs qui ont fait le Canada français, qui l'ont guidé aux périodes critiques, qui l'ont consolé aux jours de deuil et de tristesse, qui l'ont relevé et fortifié aux heures de découragement. Nous avons survécu parce que semblables à nos ancêtres, nous possédons cet esprit de sacrifice, ce désintéressement, ce courage à toute épreuve, cette constance inlassable sans lesquels il n'est point d'oeuvres durable possible.

Nous avons survécu parce que, francs et loyaux, nous avons toujours aimé la Erance quand nous étions sous ses étendards; nous avons toujours servi et respecté la Grande-Bretagne quand elle fut devenue notre mère-patrie; 1775 et 1812, voilà des dates qui proclament assez haut notre sincère loyauté.

Oui, Canadiens français, nous sommes bien demeurés ce que nous étions jadis; cette foi de nos ancêtres, nous la conservons vive et intense comme nous l'avons reçue. Cette langue souple et harmonieuse que nos aïeux ont apportée des bords de la Seine chante encore sur les rives du Saint-Laurent. Ces belles coutumes qui faisaient le charme de nos foyers antiques agrémentent encore la vie de nos familles canadiennes. Nous reconnaissons dans la race d'aujourd'hui la glorieuse descendance des héros qui ont posé les fermes assises du peuple canadien-français. Fiers de nos illustres aïeux, nous savons à leur exemple aimer en vrais patriotes le sol natal, nous savons respecter les droits de Dieu et sauvegarder les intérêts de l'Eglise.

C'est pourquoi, mesdames et messieurs, nous devons regarder l'avenir avec confiance. Pourquoi ce groupe de Canadiens français catholiques enracinés dans une terre plus grande que l'Europe? Pourquoi cette fertilité étonnante de notre sol recélant des trésors qui ne demandent qu'à être exploités? Pourquoi ces richesses de nos immenses forêts? Pourquoi ces belles rivières, ces grands lacs, ce fleuve géant? Pourquoi ce ciel pur et serein, ces hautes montagnes, ces plaines gracieuses? C'est que demain le Canada sera grand, très grand parmi les nations. C'est à nous, les jeunes, que reviennent le devoir et l'honneur de continuer l'oeuvre de nos pères; montrons-nous dignes fils de ces héros; qu'un seul mot d'ordre jaillisse de nos poitrines, se répercute d'un bout à l'autre du même idéal, et la fasse marcher vaillamment vers les destinées toujours plus glorieuses de la terre canadienne.

x

Nouvelles

Le Statut de Westminster

Londres. — La Chambre des lords siégeant en comité, n'a apporté qu'une seule modification de pure forme au Sénat de Westminster qui fait de l'égalité des différentes unités de l'Empire un fait légal et constitutionnel. Cette modification, c'est que le Statut entrera en vigueur lorsqu'il aura été sanctionné par le Roi.

x

Représentation des provinces aux communes

Ottawa. — Par suite du recensement, la représentation parlementaire basée sur le chiffre du recensement décenal, le nombre des députés au Parlement, restera à 245. D'après un bulletin de la statistique fédérale. Voici comment sera repartie la représentation parlementaire dans les différentes provinces:

Ile du Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 65; Ontario, 82; Manitoba, 17; Saskatchewan, 21; Alberta, 17; Colombie Anglaise, 16; Yukon, 1.

De sorte que la Nouvelle-Ecosse prendra deux comtés; le Nouveau-Brunswick, 1, l'Alberta gagnera un siège et la Colombie Anglaise, 2.

x

L'analyse du recensement dans l'Ouest

Winnipeg. — Une analyse du recensement 1931 faite par le service des ressources naturelles du Canadien National indiquerait que le plus fort pourcentage d'augmentation dans les trois provinces des Prairies, depuis dix ans, s'est fait sentir dans les villes et dans les centres de colonisation du nord. D'après M. H.-V. Selbert, surintendant de la région de l'Ouest, ces chiffres reflètent l'essor pris par les manufactures dans les villes et par l'agriculture, les mines et l'industrie forestière dans le nord.

Il y a eu une augmentation considérable dans la population des trois comtés de Saskatchewan les plus au nord, savoir: Melfort, North Battleford et Prince-Albert ainsi que dans les comtés de Peace River et Arthabasca dans le nord de l'Alberta. Plus d'un tiers de l'augmentation de la population en Alberta se trouve dans le district au nord d'Edmonton.

x

Le blé "reliance"

Saskatoon. — Une nouvelle espèce de blé qu'on nomme Reliance pourrait remplacer le blé Marquis sur une étendue de plus de 1,000,000 d'acres en Saskatchewan et augmenter aux prix actuels le revenu des fermiers d'au moins 500,000 dollars, déclare J.-B. Harrington, professeur à l'Université de la Saskatchewan. Dans des expériences faites au cours des sept dernières années, le nouveau blé a dépassé le rendement du blé Marquis de seize pour cent en moyenne.

x

L'Ouest à Chicago

Chicago. — A l'Exposition Internationale des Grains, 68 producteurs de l'ouest canadien ont vu leur blé rouge du printemps primé.

x

Accidents de passages à niveau

Ottawa. — La Commission des Chemins de Fer annonce que 13 personnes ont été tuées et 51 blessées dans des accidents aux passagers à niveau pendant le mois de septembre. Dans les 27 accidents 23 sont arrivés à des traverses non protégées. Il y a eu pendant le mois 161 accidents de chemins de fer de tous genres avec 25 pertes de vie et 207 personnes blessées.

x

La conférence d'Ottawa

Londres. — M. J.-H. Thomas, secrétaire pour les dominions, a dit qu'il espère arranger les choses pour que la conférence impériale économique d'Ottawa se rassemble plus tôt qu'il n'avait prévu.

x

Le vice-roi de l'Inde confère des pouvoirs très étendus aux magistrats du Bengale pour la répression du terrorisme.

New-York. — Un câblogramme au *Times* annonce que le vice-roi de l'Inde, lord Willingdon, a signé une ordonnance conférant aux magistrats du Bangole des pouvoirs très étendus pour la répression du terrorisme. En vertu de cette ordonnance, les magistrats peuvent imposer toutes les sentences à l'exception de la peine de mort et de la déportation pour plus de sept ans. Ils peuvent aussi déléguer leur autorité aux officiers de l'armée ou de la police. Les tribunaux pourront siéger à huis clos et en l'absence de l'accusé. Des restrictions sont imposées au droit d'appel. Les magistrats pourront imposer des amendes collectives dans les régions rurales qui menacent de troubler l'ordre. Pour le moment le recours à la force militaire n'est autorisé que dans Chittagong, mais son extension à d'autres parties du Bengale est prévue.

Lord Bessborough docteur en droit

Son Excellence le gouverneur général du Canada, Lord Bessborough, visitera officiellement l'Université de Montréal, le 19 février.

Mgr le chancelier lui conférera le titre honorifique de docteur en droit.

x

Les revenus des Américains

Washington. — Les revenus imposables des habitants des Etats-Unis ont subi en 1930 un fléchissement total de plus de sept milliards de dollars. Des statistiques du bureau de revenu de l'intérieur révèlent que le total des revenus particuliers imposables n'a été l'année dernière que de $17,220,735,620, soit une diminution de 29.12 p.c., par rapport à 1929. Le nombre des personnes possédant un revenu supérieur à un demi-million est tombé de 1,471 à 460. Quant au nombre des personnes possédant un revenu supérieur à un million, il est tombé de 504 à 149. Les sources de revenues les plus affectées ont été l'immeuble et les valeurs de bourse: elles ont produit au total, en 1930, trois quarts de billions, alors qu'en 1929, elles avaient produit deux billions et quart.

x

Bruening à Genève

Berlin. — Le chancelier Bruning dirigera en personne la délégation allemande à la conférence de désarmement qui aura lieu à Genève en février.

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

Les rhumes et la roupie chez les volailles

Notes des fermes expérimentales

Un simple rhume chez les volailles est une inflammation des membranes muqueuses de a tète et de la gorge, probablement causée par un changement subit de température. C'est ainsi que les brusques changements de température en automne causent une irritation des membranes des voies respiratoires supérieures et produisent un catarrhe. Dans un catarrhe aigu ces parties deviennent engorgées de sang, la sécrétion des membranes devient plus claire et s'accroit. Si la cause d'excitation n'est pas trop prolongée, l'engorgement disparaît, la sécrétion redevient normale et l'oiseau se remet. Dans bien ces cas, maheureusement, l'irritation est plus prolongée, la sécrétion s'accumule, bouchant les voies nasales par lesquelles elle passait auparavant et abimant les membranes au point de permettre l'entrée de microbes producteurs de maladies.

Ce n'est que lorsque ces derniers se développent que l'on peut dire que la roupie est présente, mais dans tous les cas la roupie aiguë suit toujours un rhume ordinaire; très souvent cependant les premières phases de la maladie se développent si rapidement que l'on ı. s'en aperçoit pas.

Les symptômes d'un rhume ne sont pas très frappants; il faut les surveiller car ils peuvent être les avant-coureurs d'une attaque de roupie. Lorsque le rhume est dû à une cause que l'on peut supprimer, la suppression de cette cause prévient l'attaque probable de la roupie.

SYMPTOMES.

Le rhume ordinaire n'abime que peu les tissus et les symptômes sont peu caractéristiques. Le premier symptôme visible est peut-être un rassemblement de parcelles de poussière autour des narines, retenues à par l'état humide de ces parties. Plus tard un oeil ou les deuxpeuvent devenir aqueux, parce que les canaux lacrymaux se ferment partiellement lorsqu'ils ne peuvent évacuer toute la sécrétion. Il n'y a peut-être pas de symptômes de désordre organique, à cette phase, les oiseaux se nourrissent et paraissent très normaux. Généralement, cependant, un ou plusieurs oiseaux tendent à se séparer des autres; on les trouve sur les perchoirs ou accroupis dans un coin de la chambre. La toux, le rhume, les raclements de la gorge, la tête branlante sont d'autres symptômes plus ou moins présents, et qui dépendent des parties affectées.

Les rhumes ne sont pas contagieux, ou du moins leur contagiosité n'est pas prouvée, mais il n'en est pas de même de la roupie. Pour qu'un oiseau soit infecté de cette madadie il faut qu'un germe ait pénétré dans ses tissus. Ce sont ces faits qui forment la base des moyens à prendre pour combattre ces maladies.

COMMENT PREVENIR ET COMBATTRE LA ROUPIE.

En premier lieu, recherchez les causes des rhumes, l'avant-coureur de la roupie, et supprimez-les. De toutes ces causes, la plus grave peut-être est la mauvaise hygiène, et c'est celle qui passe le plus souvent inaperçue. Les courants d'air font plus pour précipiter cette maladei que toutes les autres causes et il faut les supprimer tout d'abord. Même dans le poulailler moderne il y a bien des choses qui laissent à désirer sous ce rapport. Parce que l'on a fidèlement suivi un plan dans la construction d'un pouailler, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de courants d'air, spécialement sur la tête des oiseaux, au moment du juchage. Il y a sans doute d'autres responsables, mais la suppression des courants d'air préviendra bien des cas de rhume et de roupie si fréquents à cette époque de l'année.

C. H. WEAVER,
Ferme expérimentale centrale.
Ottawa. Le 2 déc. 1931

LE CHOIX ET LE SOIN DE L'ÉTALON

Notes des fermes expérimentales

Le choix d'un bon étalon est essentiel au maintien et à l'amélioration de la qualité chez les chevaux: quels que soient les chevaux qu'on élève, qu'ils soient métis ou de race pure. Rien n'est plus important que la qualité de l'étalon employé et les soins qu'on lui donne. On oublie trop souvent que l'étalon est le père de tous les poulains du haras et que, par conséquent, son influence est multipliée bien des fois plus vite que celle d'une jument quelconque. Lorsqu'il y a une pauvre jument dans le haras, on a un pauvre poulain. Lorsque l'étalon est pauvre, tous les poulains peuvent être pauvres.

Les points que l'on doit prendre en considération en choisissant l'étalon sont la pureté de la race, les caractères de la race, la taille, la qualité, la masculinité, la vigueur et la constitution, qui doit être robuste. Le pédigrée ou la généalogie à la même importance que l'individualité de l'animal. Tous les ascendants de l'étalon doivent posséder un haut type de conformation, d'individualité et de qualité.

Après un bon choix la bonne alimentation et les bons soins sont les considérations les plus importantes. Il faut que l'étalon soit tenu en bon état, qu'il ne soit jamais trop gras mais toujours en bonne santé et vigoureux. Il faut veiller à ce qu'il ne devienne jamais excessivement gras car cela pourrait le rendre impotent. L'exercice est essentiel à la vigueur sexuelle de même que le bon état du corps, que l'on ne peut maintenir que par une alimentation rationnelle.

La ration de l'étalon doit se composer de bons fourrages sains (foin de mil et de légumineuse de préférence), d'au moins un aliment laxatif et de grain. Pendant la saison de reproduction, il faut que la ration soit relativement riche en protéine et en matière minérale, si l'on veut que l'étalon transmette à sa progéniture un maximum de vigueur. Il trouvera ces éléments dans le blé, le osnson123458906-'.31245 blé, le son, le tourteau de lin ou le foin de légumineuses. Pendant l'hiver les navets, les carottes ou les betteraves fourragères sont de bons aliments à ajouter à la ration, car ils fournissent le volume et tiennent l'appareil digestif en bon état.

Le manque d'exercice est peut-être le grand point faible dans l'entretien de l'étalon en hiver. Le travail régulier, l'exercice forcé, est, bien entendu, le meilleur exercice que l'on puisse lui faire prendre. A la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, l'étalon Clydesdale a la jouissance d'un champ de trois acres ou d'un enclos pendant le jour, sauf pendant les grandes tempêtes et les très grands froids; le soir il a un box-stall spacieux, sec, dans une écurie bien ventilée et modérément chaude.

H. E. WILSON.
Station expérimentale fédérale, Lacombe, Alberta.
Le 2 décembre 1931.

Notes Agricoles

Expédition d'orge canadienne

La Commission des ventes de l'Ontario, de concert avec les agents de la Division fédérale des semences, a expédié dernièrement à M. W. C. Noxon, agent général de l'Ontario, à Londres, un échantillon de cinquante livres d'orge cultivée dans l'Ontario, typique de l'orge que l'on pourrait fournir en quantité pour le maltage.

Cet échantillon a été bien vu, et cette appréciation a été exprimée d'une manière très pratique et très acceptable, car l'on a reçu depuis des commandes pour deux wagons d'orge, l'un de 2,000 boisseaux pour Dublin et l'autre de 1,500 boisseaux pour Londres, qui, tous deux, seront expédiés de Montréal à la fin de novembre.

x

L'embargo sur les bêtes à cornes est modifié

L'Arrêté ministériel du 9 novembre lève l'embargo sur l'importation des bovins venant du Royaume-Uni en ce qui concerne l'Ecosse. Il est dit dans cet arrêté que l'embargo est levé parce qu'il n'y a pas eu de cas de fièvre aphteuse en Ecosse pendant une longueur de temps suffisante. Il est donc permis maintenant d'importer des animaux d'Ecosse à condition qu'ils soient embarqués à un port écossais, sur un navire faisant voile directement sur le Canada et ne touchant à aucun port anglais. Les fourrages accompagnant les animaux et qui doivent servir à les nourrir en chemin, doivent également avoir été cultivés et entreposés en Ecosse. L'Arrêté permet de présenter des demandes pour l'importation des bovins, des moutons, d'autres ruminants, et des porcs venant d'Ecosse.

x

Les exportation du beurre augmentent

Le numéro courant de la Revue du commerce des produits laitiers, publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, montre que les exportations de beurre pour 1931 et jusqu'à date, se montent à 159,600 paquets contre 4,980 paquets pendant la période correspondante l'année dernière. Les exportations de fromage jusqu'à date, qui se chiffrent par 813,688 fromages, sont de 36,206 meules supérieures à celles de l'année dernière, tandis que la quantité de fromage offerte pour le classement, qui est de 1,113,912 meules inférieure au chiffre de l'année dernière.

x

Le meilleur breuvage pour les écoliers

Les jours d'école devraient être des jours laitiers, car aucun aliment n'est aussi rafraîchissant, aussi sain et aussi nourrissant que le lait. Lorsque les enfants reviennent de l'école à quatre heures, ils ont faim, ils sont fatigués et la mère sage sait qu'un verre de lait est la nourriture la plus saine et la plus facile à préparer qu'elle peut leur donner. Le verre de lait à quatre heures devrait faire partie du programme de la journée des écoliers. —Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

x

Service d'inspection des viandes

Un des services les plus utiles peut-être que rend le Ministère fédéral de l'Agriculture est l'inspection de la viande et des conserves alimentaires dont sont chargés les agents de la Division de l'hygiène des animaux. Pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1931, il y avait au total 66 salaisons fonctionnant sous l'inspection fédérale. Le total des animaux abattus a été le suivant: bovins 991,048, moutons 774,675, porcs 1,268,657, volailles 234,015, et chèvres 25. La quantité de bêtes condamnées n'a été que de 1.46 pour cent des animaux abattus et habillés; c'est là une preuve bien évidente de la haute qualité générale et de la bonne santé des animaux canadiens. Le timbre violet rond, paraissant sur toutes les viandes préparées aux établissements qui opèrent sous l'inspection du gouvernement, est une garantie absolue que cette viande est bonne pour la consommation. Le service de l'inspection des viandes est une garantie importante pour la santé de la population.

x

Valeur de la farine de poisson

En discutant la valeur nutritive de la farine de poisson le Dr Frank T. Shutt, Chimiste du Dominion, dit ce qui suit: "L'emploi de farines de poisson dans les rations de toutes les catégories de bestiaux, et spécialement pour les porcs et les volailles, augmentent constamment. On peut considérer ces farines principalement comme sources de protéine, mais la graisse, les matières minérales et l'iode sont également d'une très grande valeur dans l'alimentation." Il fait remarquer également que les farines de poisson ne sont comestibles qu'à condition d'être faites de poisson frais. La chair de poisson est la meilleure source de protéine, et les matières minérales qu'elle contient sont aussi très utiles.

x

L'engraisement et l'emballage des volailles

Les cultivateurs de la région de la Baie de Campbell dans le comté de Pontiac, P.Q., essaient un nouveau moyen de vendre leurs volailles pour le marché de Noël. La plupart des éleveurs du district se sont engagés à vendre sous ce système les volailles qu'ils élèvent, et il semble probable qu'ils réussiront à faire remonter les prix. Sous la direction de l'agronome local et du propagandiste provincial en aviculture pour le district, les cultivateurs engraissent leurs volailles en épinettes et ces volailles seront triées, étiquetées et emballées dans des caisses, avec l'aide du Service d'aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture. Elles seront offertes en vente aux enchères libres le jour de l'assemblée, le 10 décembre, et si l'on juge que les prix ne sont pas suffisamment élevés, toute l'expédition sera mise en commun et expédiée à Montréal pour être vendue par les voies habituelles.

x

Le bison canadien dans l'Inde

Le Canada expédiera en Inde des bisons élevés sur la réserve de Wainwright, Alberta. Le C.N.R., a transporté un fort troupeau à Vancouver pour être expédié dans l'Inde. Les bisons canadiens enrichiront les jardins zoologiques de Rangoon, Burma.

x

Du poisson frais

De lourdes cargaisons de poissons ont été expédiées un peu partout dans le Canada, d'après les rapports des compagnies de pêche situées à la tête des grands Lacs. L'Est et l'Ouest en font de nombreuses demandes. Mangeons du poisson frais. Ca aidera puissamment une industrie canadienne tout en nourrissant nos forces vitales. Cet aliment est très sain.

x

Le Royaume-Uni achète de l'orge canadienne

La division fédérale des semences vient de publier une note, disant qu'il existe actuellement de très bonnes occasions pour développer la vente d'orge canadienne, pour la fabrication du malt au Royaume-Uni.

Au commencement de l'année on a expédié à M. W. Noxon, qui est agent général pour l'Ontario à Londres, un échantillon de 50 livres d'orge de l'Ontario, typique de la variété que l'on peut fournir en quantité pour le maltage. Cet échantillon a suscité tant d'intérêt que l'on a reçu des commandes pour deux wagons d'orge, l'un de 2,000 boisseaux pour livraison à Dublin, Irlande, et l'autre de 1,500 boisseaux pour livraison à Londres.

Ces deux commandes seront remplies avec de l'orge cultivée dans le district d'Ottawa, dans le comté de Lanark, et l'expédition partira par voie de Montréal à la fin de ce mois.

x

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Brièvetés

NEW-YORK. — Le conseil municipale a adopté le budget de la ville de New-York pour 1932 dans sa forme originale prévoyant une dépense de $631,366,297.

x x x

BERLIN. — Le professeur Albert Einstein et sa femme sont en route pour Los Angeles à bord du *Portland*. Ils doivent arriver le 27 décembre et rester aux Etats-Unis au moins dix semaines.

x x x

WELLINKTON, NOUVELLE-ZELANDE. — Le gouvernement nationale du premier ministre Forbes a été réélu aux élections générales. Le parti de coalition nationale a obtenu 52 sièges, le parti travailliste, 24, les indépendants 5, et le "country party", 1.

x x x

LONDRES. — Le premier ministre MacDonald a annoncé aux Communes qu'il participera à la conférence de désarmement, en février, à la tête d'une délégation de six membres du cabinet.

x x x

NOUVELLE-DELHI. — Selon des informations de bonne source, le chef nationaliste Gandhi ne déclanchera une campagne de désobéissance civile que si le Congrès indien l'appuie à l'unanimité. Le Congrès doit se réunir en mars.

x x x

CITE VATICANE. — Des prières spéciales demandant à la Providence de protéger les alpinistes au cours de leurs expéditions dans les montagnes vont être insérées dans la nouvelle édition du Rituel romain à la demande de Sa Sainteté Pie-XI

On se rappelle que dans sa jeunesse le Pape actuellement régnant sur le Trône de Pierre était un fervent de l'alpinisme et qu'à l'heure actuelle il s'intéresse encore beaucoup à ce sport.

x x x

PARIS. — Les négociations préliminaires entre la France et la Grande-Bretagne en vue de la grande conférence du désarmement progressent rapidement. Les négociations se poursuivent actuellement autour de la question tarifaire et ont été provoquées par la nouvelle politique anglaise.

Pierre Etienne Flandin, le ministre des Finances de France, était à Londres. Il s'agit de trouver un compromis pour concilier la politique tarifaire de France et celle de l'Angleterre.

x x x

HARRISBURG, Pennsylvanie. — Le gouverneur Pinchot a télégraphié au ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Dino Grandi, pour lui annoncer que les lois de la Pennsylvanie ne lui permettent pas de gracier le jeune homme qui a sauté sur le marche-pied de l'auto de M. Grandi et a crié: "A bas Mussolini! A bas Grandi! Vous assassinez notre jeunesse italienne!"

Ce jeune homme a été condamné à deux ans de prison pour incitation à l'émeute. M. Grandi avait demandé à M. Pinchot de lui faire grâce. Le gouverneur ajoute dans son télégramme qu'il a soumis la requête de M. Grandi à la Commission de grâce de l'Etat.

x

L'Angleterre menacée de la banqueroute

Londres. — Sir George Paish, économiste britannique de grande renommée, parlant ici a déclaré que l'Angleterre est réellement menacée de la banqueroute.

"Nous sommes à la veille d'une catastrophe, dit-il. Notre budget sera déficitaire pendant encore quelques années.

"Cependant, nous devons réaliser que ce n'est pas une crise anglaise, mais une crise mondiale. Toute banque du monde est insolvable. Le peuple de France est exclusivement craintif et la situation est très grave aux Etats-Unis".

x

Les Centres

LEBRET, Sask.

HONNEUR A NOS ECOLIERS

Les récompenses scolaires et les prix sont toujours un précieux encouragement pour les écoliers et un grand stimulant dans l'oeuvre de l'éducation.

Dans l'organisation de ses concours provinciaux de français, notre société nationale, l'A.C.F.C., a toujours tenu compte de ce grand principe psychologique et pédagogique. Elle décerne chaque année, avec un zèle et une générosité admirables, des diplômes et des prix de français aux élèves les plus méritants de nos écoles et de nos couvents bilingues.

La distribution de ces prix et diplômes de l'A.C.F.C., a eu lieu d'une manière solennelle, à Lebret, le 25 novembre, fête de Sainte-Catherine, à l'occasion d'une grande soirée patriotique, qui réunissait les Franco-Canadiens de la localité et des environs.

Les parents, les commissaires d'école, les membres du comité local de l'A.C.F.C., et les prêtres de la paroisse, étaient présents à cette belle fête française, heureux d'applaudir aux succès de nos chers écoliers.

Dans une vibrante allocution d'une demi-heure, le R. P. Chs-Ed. Paquette, O.M.I., curé, proclama le grand devoir de notre survivance nationale par la conservation de la langue et de la foi, mit en garde contre le danger de l'anglicisation, non moins que de l'infiltration de la mentalité protestante, adjura les nôtres de garder intact chez eux et dans l'âme de nos enfants l'héritage moral de vertus chrétiennes et de patriotisme traditionnel des aïeux. Il félicita chaleureusement nos petits écoliers et écolières, lauréats du concours de français, les engagea à déployer encore plus d'application dans l'étude de leur langue maternelle et de zèle pour la parler avec amour et fierté, partout et toujours, à l'école et au foyer, et il termina en priant instamment les parents et le personnel enseignant d'être toujours les apôtres et les artisans de ce grand devoir patriotique et national.

LES LAUREATS DU CONCOURS

Voici, par ordre de mérite, les lauréats de Lebret à ce concours provincial du français:

Grade 10, Georges Mouly et Cécile Longpré.

Grade 9, Dora Choquette et Marcelle Blais

Grade 8, Claire Bourret et Alice Blais.

Grade 7, Aline Lajeunesse.

Grade 6, Paul Bedel, Rita Lafleur et Lisa Adolphe.

Grade 5, Patrick Blais, Thérèse Longpré et Guy Bourret.

Grade 4, Georgette Béchard et Corinne McGarry.

SEANCE RECREATIVE

Après plusieurs semaines de préparation soigneuse, les élèves du couvent et de l'école publique, sous la direction de leurs dévouées institutrices, les Révérendes Soeurs de Notre-Dame des Missions, nous ont donné, dimanche, le 29 novembre, une jolie séance récréative et musicale, dont voici le programme.

PROGRAMME DE LA SEANCE

1 Le Carillon des Cloches
Duo de piano par Mlles F. Choepp et Mgt. Rombough.
2 Un Jour de Bonheur
Chant par la Chorale des élèves
3 Tante Arabella fait ses confitures.
Comédie, 1ère Acte.
Personnages;
Mlle Jeanne Welsh, Cécile Longpré, Alice Blais, Alice Lecours, Rita Lafleur, Thérèse Longpré et Pierrette Bouchard.
4 Barring the Teacher out.
COMEDIE
Mlles M. McLennan, M. MacDonald, I. Stephens, Dor. et Fr. Jekylls, N. Kilmartin et C. McGarry.
5 Déclamation, "Give it to me"
Mlle M. Wylie
6 Tante Arabella fait ses confitures. 2ème Acte
7 "The Nightingale"
Chant par Mne Jeanne Welsh. Acompagnatrice, Mlle Rose Bourret.
8 La Nouvelle Dance de Virginie
Duo de piano, par Mlles L. Adolphe et P. Bouchard.
9 "The Lord's Prayer", Drame
Personnages;
Mlles Mary McGarry, Vena O'-Toole et Delia Kilmartin. MM. B. Lajeunesse, W. Larocque et A. Brabant.
10 Déclamation, "L'Epave",
Mlle Emma Lecours.
11 Evening Hymn Chant du Soir
Chorale: Accompagnatrice, Mlle Lisa Adolphe.
12 O Canada et Dieu sauve le Roi.
Accompagnatrice, Mlle Mary McGarry.

x

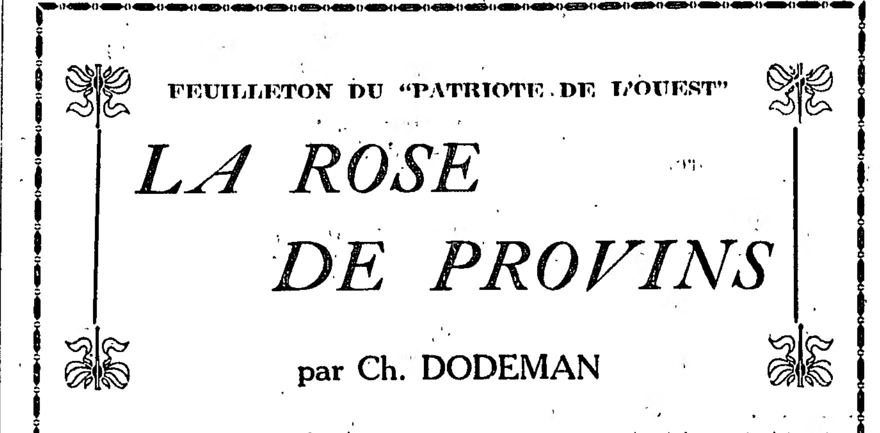
FERLAND, Sask.

—Le 27 novembre, dans une assemblée des commissaires de l'école du village, il a été résolu que cette école resterait ouverte aux classes le reste de l'année, bien que les fonds ne soient suffisants que pour jusqu'au mois de février. Nos commissaires sont décidés à prendre tous les moyens possibles pour ne pas priver nos enfants de l'instruction.

—Notre choeur de chant redouble de zèle et de dévouement dans la préparation de la messe de Noël. Deux fois la semaine, nos chantres se rendent régulièrement aux exercices, dirigés par M. N. Couture. Ce dernier, on le sait, ne ménage ni son temps ni ses fatigues dans l'accomplissement de cette tâche pénible. Espérons que tous sauront reconnaître et apprécier le dévouement de chacun. En attendant, nous leur souhaitons le meilleur succès.

—Les parties de cartes ont commencé à reprendre leur vogue traditionnelle. On joue franc et ferme, tâchant de se procurer ainsi une honnête distraction. Mais on n'aime pas toujours à faire des "vilaines."

—M. le Curé vient d'organiser un concours de catéchisme dans les trois écoles de notre paroisse. Nos enfants s'y préparent ardemment. Chaque école voudrait bien obtenir la palme; mais, malheureusement, une seule sera couronnée. Nous avons hâte d'applaudir les vainqueurs.



FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA ROSE DE PROVINS

par Ch. DODEMAN

Suite

Akmil fit à Guillaume le récit que nous connaissons, et il ajouta:

—Elle a été si épouvantée de cette révélation qu'elle s'est retirée dans un couvent sur-le-champ... Où? je l'ignore... Eh bien! poursuivit l'Oriental, suivant sur le visage de son interlocuteur les effets de la révélation et satisfait de la sorte d'hébétude où elle le plongeait au fond, je suis satisfait de ce résultat... Elle nous aurait beaucoup gênés dans nos projets... Ecoute-moi: l'heure est grave. Les circonstances se précisent en notre faveur. Il faut agir. Le ville est partagée en deux factions: le parti des nobles et celui du peuple qui veulent la guerre, et le parti du commerce qui veut la paix, du moins un certain nombre d'entre les bourgeois penchent-ils en faveur de cette solution... Pierre de Chailly n'a pas de caractère. Il flotte entre les deux sentiments. Il est indécis entre sa loyauté et son amour pour ce que vous appelez la France et le roi. Si nous attendons, le Fr Simon se glissera entre les deux camps avec sa malice de paysans enthousiasmés par la présence du dauphin, et nous perdons l'occasion qui s'offre à nous, inespérée, de faire triompher nos principes. Nous avons deux moyens: l'un est d'ouvrir les portes de Provins aux Anglais. J'ai les promesses formelles du roi d'Angleterre... mais les promesses d'un roi!... Le vent qui passe les emporte. L'autre — et le plus sûr, c'est de ne compter que sur nous-mêmes... d'établir à Provins le régime de la liberté, de l'égalité... Nous le pouvons, en frappant un grand coup... Les reîtres de Cabelot sont là... Avec une pincée d'or, ils seront à nous dès aujourd'hui... Tu te mets à leur tête, et, couverts par l'ordre du gouverneur d'avoir à nous emparer du moine, âme de la révolte et assassin de Cabelot, nous surprenons en pleine nuit le Fr Simon et ses soldats. Ils seront vaincus avec facilité. Ce sera une bonne façon de montrer à ce moine que tes talents militaires égalent au moins les siens Nous revenons sur Provins, sans attendre, et, dans un coup d'Etat, nous nous emparons du pouvoir... Qu'en dis-tu? Es-tu prêt?

Au fur et à mesure que l'Oriental développait son plan, Guillaume Emery se sentait renaître, revivre. Sa nature énergique reprenait le dessus. Avec son art diabolique, Akmil irritait la blessure faite à son orgueil, lui offrait le moyen de la venger... Vaincre le Fr Simon, quelle gloire! quelle jouissance! quelle joie!

Et puis, le pacte infernal avait été conclu la veille. Il avait été signé du sang d'un enfant. Le fleuve de feu qui entoure le domaine des maudits de sa triple ceinture avait été franchi. Un pas de plus dans la voie effrayante? Qu'importait? Les derniers liens avec le passé avaient été rompus. Un autre homme était né du baptême hideux un homme fort!

—Je suis prêt! dit-il en se redressant, reconquis enfin, sûr de lui, conscient de sa force.

Akmil le regarda jusqu'au fond de l'âme. Il le devina dompté, à jamais esclave de sa puissance mystérieuse.

—Sois grand, sois fort, sois un homme! dit-il. Viens! Ma fille a préparé le repas matinal... Tu l'aimes: tu puiseras dans ses yeux et dans son sourire le réconfort et l'énergie dont tu auras besoin... Viens! Ne regrette rien: je te conduis vers la gloire, vers la puissance, vers le bonheur...

Séléné venait de paraître à la porte. Elle enveloppa le jeune homme de son regard magnétique... Elle était belle... Elle était attrayante comme le péché: Guillaume fasciné, se laissa entraîner.

CHAPITRE XVIII

LE LOUP ET LE BERGER

Et les événements semblaient donner raison à l'Oriental. Ce matin-là, comme presque tous les jours depuis un mois, une foule houleuse assiégeait les abords du Pinacle. Des visages que l'on n'avait jamais vus se mêlaient à elle. Des bruits étranges circulaient. On disait que le Fr Simon était mort et que sous le froc du Bénédictin vivait et agissait le dauphin. On disait que ce dernier préparait des exécutions en masse; qu'il serait sans pitié pour ses adversaires. On disait que Pierre de Chailly, le gouverneur et les principaux nobles du Conseil, liés par un engagement secret avec le prétendant, donneraient le signal du massacre. On ne respecterait rien, ni femmes, ni enfants, ni demeures. Ce serait une réponse au massacre des Armagnacs. Paris aurait son tour. En attendant, les boulevards de la capitale seraient ainsi passés au tamis. Et ces bruits, émanés sans doute de gens intéressés à maintenir l'état de trouble, trouvaient crédit au milieu d'une foule énervée par les attaques continuelles, par les sièges, par les privations, par les suspicions contraires, selon que la place était au pouvoir de l'un ou de l'autre des belligérants. Bref, il me manquait plus, disait-on, que le mot d'ordre... Or, ce matin-là, on avait appris qu'un berger venait d'apporter une nouvelle missive émanant du faux moine; maints personnages, étrangers à la ville il est vrai, se répandaient parmi la foule et affirmaient que la lettre cachait, sous un appel à l'union, les plus terribles menaces pour l'avenir. Aussi attendait-on, avec une anxiété facile à comprendre, les conclusions du gouverneur.

Mais si la tempête couvait au dehors, elle n'était pas moins menaçante au dedans.

Pierre de Chailly venait de se lever et de lire la proclamation à lui adressée par le moine:

"Or donc, Messire, il est temps de prendre un parti. Il est temps de réparer une criante injustice et de rendre à Mgr le dauphin un bien qui lui appartient légitimement. Par le traité de Troyes, la reine Isabeau de Bavière a rompu son ban et nous a dégagés du serment de fidélité. Nous ne sommes plus ses sujets: nous sommes des Français que l'on veut ployer à la domination étrangère. Cela, nous ne le permettrons pas, nous ne pouvons pas le permettre. Nous avons nos moeurs, nos institutions... Nous avons notre esprit... Nous avons nos biens acquis par notre travail acharné ou par celui de nos pères... Nous ne pouvons abandonner notre patrimoine à des gens, maîtres chez nous par la folie d'un homme et la trahison d'une femme. Haut les coeurs, Messire! Derrière le Bourguigon et ses promesses, derrière le Bourguignon qui s'empare de nos villes sous le prétexte de les conserver au roi de France, il y a l'étranger, il y a les traîtres et les espions de votre entourage qui sont à la solde de cet étranger et qui n'attendent que l'occasion propice pour vous trahir. Unissons-nous pour faire face au péril commun. Des divergences d'opinion peuvent séparer les habitants... Qu'importe! Ils sont Français!... Qu'ils abandonnent leurs passions et leurs haines. Que le riche mette bas sa morgue! Que le pauvre ordonne le silence à son coeur, si son coeur est envieux! Unissons-nous dans un même cri, dans un même élan d'enthousiasme et d'amour: la France aux Français! Dieu aide!'

Et le moine ajoutait en *post-scriptum*:

"Vous me pardonnerez, Messire, de ne pas m'être rendu moi-même à Provins... je ne crains nullement votre colère; vous êtes loyal et juste, et nous aurions fini par nous entendre; mais je redoute les gens à double face, ceux qui vous guérissent pour vous poignarder ensuite... Or, Dieu ne défend pas de préserver sa vie, surtout lorsqu'elle est vouée à une cause noble et belle!"

Cette lettre avait produit un grand effet. La majorité des membres du Conseil penchait intimement pour une conversion en masse vers le parti français.

—Ma foi, Messire, s'écria brusquement M. de Sapincourt, déclarez-vous franchement en faveur du dauphin. Que risquez-vous? Rien! La population tout entière vous approuvera.

—Ce n'est pas sûr! intervint maître Thibault, marchand drapier et maire de la ville. Il ne faut pas oublier que Mgr le duc a exemple les gens de Provins et des environs des tailles et corvées... Et ma foi!

—Seriez-vous un des espions dont parle la lettre? interrogea en fronçant le sourcil et en portant la main à son épée messire Pierre de Coëtivy, gouverneur de Montaiguillon.

—Dieu m'en préserve! répliqua le bourgeois... Il n'est meilleur Français que moi... Mais je parle raison. Nous avons assez souffert et nous voudrions un peu de tranquillité!

—Cependant, nous ne pouvons accepter dans nos murs une garnison anglais! remarqua M. de Soncourt, seigneur de Montigny. Interrogez chacun de ces braves gens. (Il désignait la foule tassée au pied du Pinacle, houleuse et grondante comme une mer.) Ils seront d'avis de fermer les portes aux Anglais.

—Soit! reprit Pierre de Chailly Avec quoi nous défendrons-nous? Avec quoi Fr Simon pense-t-il empêcher les Anglais de venir?

(*A suivre.*)

Prince-Albert

Hier était la fête de l'Immaculée Conception, patronne des Pères Oblats. A cette occasion ils ont eu l'honneur d'avoir à leur table messieurs les abbés J. A. Lirette, C. Charron et G. E. Provost, de l'évêché; ainsi que le R. Père W. Bruck, O.M.I., directeur de l'orphelinat.

—Demain, jeudi, S. Ex. Mgr J.-H. Prud'homme sera de retour à Prince-Albert et pontifiera à une messe de requiem pour le repos de l'âme de feu S. Exc. Mgr A. Dontenwill, supérieur général des Oblats, décédé à Rome le 30 novembre. Des lettres personnelles d'invitation à cet office ont été adressées à tous les prêtres du voisnage de la ville.

Dimanche dernier, eurent lieu en la St. Alban's Anglican cathédral les funérailles de Mme T. O. Davis, épouse de feu le Sénateur T. O. Davis et mère de l'hon. T. C. Davis, avocat de Prince-Albert et ex-procureur provincial de la Saskatchewan.

Mme Davis est une des pionnières de la ville. Elle avait su gagner l'admiration de tous les gens de Prince-Albert par son hospitalité et son dévouement aux oeuvres sociales.

De nombreuses couronnes jonchaient la tombe et la chambre mortuaire. Une longue théorie d'autos accompagna la dépouille mortelle au cimetière.

Le Patriote offre ses sympathies à l'hon. T. C. Davis et à la famille.

AU SANATORIUM

Une veillée fut organisée en l'honneur de Mlle A. LeBoeuf. Tout le *monde* s'y est très bien égaye. Plusieurs cadeaux lui ont été donnés et *le premier prix lui fut offert* pour le meilleur costume.

Mlle LeBoeuf doit nous quitter *pour Cut-Knife à notre grand regret* car nous la manquerons toujours beaucoup. Mais il ne faut pas être égoïste. Pensons aussi au plaisir de ceux qui l'auront.

Notre bonne garde-malade a été graduée à l'hôpital de la Sainte-Famille, et eut son certificat du Sanatorium. Elle y travaillait comme infirmière depuis deux ans. Bonne chance, et bonheur, chère amie, n'oubliez pas vos patients du San.

—Mme Fagnau de Saint-Brieux a quitté le Sanatorium, après un traitement de quelques mois.

Mme O. Demers *se rétablit* parfaitement d'une opération subie, il y a une semaine. Elle fut visitée par M. Omer Demers, Mlle Cécile Demers, M. Larose et Mme A. Lajeunesse de Debden.

—L'on peut juger que Noël est proche, *par le travail qui s'y fait* de toute part: Mlle Butler manie si bien le crochet! converte de lit, châle, tricot de toutes sortes; Mlle Floras Collins et Noalt font des épis d'avoine d'argent, ce qui parait briller parmi les roses faites par Haffia, Dora, Mme Cudlac et Mmes Ritchie et Durette. Toutes se préparent afin que le père Noël n'oublie pas ses malades. Les chambres seront artistement décorées pour la circonstance. Venez voir, si nos malades sont tristes à Noël? non, loin de là!

NOTES SPORTIVES

Le club "Excelsior" porte bien son nom. Toujours plus haut. Il est à la tête de la ligue. Félicitations à son capitaine, M. W. Blanchard.

Les efforts de MM. Pierre Jutras, qui enregistra 647 points, et Ray Pelland, 566, donnèrent trois victoires au *"National"*. Les deux "étoiles" brillent au tableau d'honneur.

Mlle Juliette Carrier remporte le palme, chez les dames. Résultat: 198 points. Il faut continuer Juliette. Il parait que le "Dollard" en a besoin.

M. Béliveau, président du comité des sports, demande, à ceux qui prennent part au tournoi de quilles, de se rendre à 8 h. précises, chaque vendredi. Impossible autrement de maintenir l'ordre nécessaire au bon fonctionnement des ligues.

POSITION DES EQUIPES

	J.	G.	P.
Excelsiors	9	7	2
Shamrocks	9	6	3
Nationales	9	5	4
Dollard	9	4	5
Electrons	9	3	6
Barbers	9	2	7

SASKATOON, Sask.

—Vendredi, le 4, avait lieu le bazaar de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires. Plusieurs membres du clergé ont été d'heureux gagnants par le tirage des billets, à la râfle des articles. Malgré le temps dur qui se fait sentir, le bazaar de Ste-Marie fut un splendide succès.

—Dimanche encore nous avions l'honneur d'avoir avec nous, Son Excellence Mgr Prud'homme. Ce *fut une belle coincidence de voir* arriver Mgr l'évêque au moment où la paroisse se préparait à une petite soirée de famille.

Nous remercions notre vénéré *pasteur des beaux élans de patrio*tisme dont il a su nous pénétrer et qui a tant fait plaisir à l'assemblée présente que la salle pouvait à peine contenir.

—Quelle bonne tire et bon blé-d'inde nous avons mangé! Nos bonnes dames savent si bien préparer tout ce qui est bon! Nous devons à Madame Gilmour, présidente du comité de nombreux remerciements, et aussi aux autres dames qui la secondent.

—Le petite pièce du bon vieux temps de la campagne canadienne fut goûtée admirablement. Les personnages rappellaient bien les usages des réunions gaies d'autrefois. Parmi les principaux représentants de la scène l'on reconnaissait M. et Mme Gilmour, Mme Cuningham, MM. aulin, Forestier, Saucier, Mlles LeBras, Forestier, Schmidt. M. et Mme A. Dumais nous ont charmés de leur chant approprié à la soirée et d'un si bon goût.

Les trois hommes les plus importants de l'Empire

Londres. — Lord Stonehaven, ex-gouverneur général de l'Australie, président du parti conservateur, a dit au "United Club" qu'il croit que M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, et que M. Stanley Bruse, ex-premier ministre d'Australie, sont, après le Roi, les hommes les plus importants de l'Empire.

M. Bennett et M. Bruce, a ajouté lord Stonehaven, ont tous deux montré que, bien que nous ayons délibérément détruit le lien politique qui unissait les dominions autonomes, la voix du sang, la communauté d'origine, d'aspirations et d'idéals doivent aboutir à une tentative réelle d'élever le niveau de la vie dans toutes les parties de l'Empire, par la coopération.

Mort de Vincent d'Indy

Le grand compositeur français est décédé subitement à Paris à l'âge de 80 ans.

Paris. — Le compositeur Vincent d'Indy est décédé subitement chez lui. Il était âgé de 80 ans.

x x x

Né à Paris le 27 mars 1851, il compte comme le maître le plus illustre de l'école française symphonique contemporaine. Il étudia sous Marmontel, Diémer, Liszt, Lavignac et César Franck dont il reste le continuateur le plus représentatif. Il succéda à Gabriel Fauré à la tête de la *Société nationale de Musique*. Il fut avec Charles Bordes et A. Guilmant fondateur de la *Schola Cantorum* qui devait jouer un si grand rôle dans la réforme de la *musique religieuse* en France. Vincent d'Indy laisse une oeuvre considérable et il a offert toute sa vie le type le plus complet et le plus achevé du musicien de notre temps.

Le T. R. P. Lucien Leconte en visite au Canada

Le T. R. P. Lucien Leconte, supérieur général des Prêtres de Sainte Marie, et directeur général de l'Association de Notre-Dame de la Bonne-Mort, est en visite canonique au Canada.

Il a d'abord visité la maison des missionnaires et de noviciat de Charlemagne, où le R. P. Ant.-B. Desrochers est supérieur et curé.

Le R. P. Leconte se dirige vers l'Ouest, où ses Pères dirigent plusieurs missions.

Activités Provinciales

Nomination du Dr Johnstone

Le Dr D. S. Johnstone, médecin de Régina, sera maintenant en charge de la clinique pour traitement du cancer à l'hôpital général de la ville de Régina. Cette clinique sera établie sous les auspices de la *Commission du Cancer* en Saskatchewan dont M. le Dr Munroe est le fondateur et le président.

Ball se retire

M. Augustus H. Ball, M.A. LL.B., sous-ministre de l'Education en Saskatchewan durant les 19 dernières années, démissionnera vers la mi-décembre pour raison de santé.

M. le Dr J. S. Huff, commissaire de l'Education, lui succèdera.

Chantiers de secours

La semaine dernière, une équipe de 80 célibataires travaillait au *Madge Lake Camp*. Le nombre des ouvriers, à l'oeuvre dans les chantiers de secours, est à peu près de 650. On prévoit une augmentation intermittente.

Enfants adoptés

Au cours du mois de novembre, quarante-trois enfants ont été adoptés, en Saskatchewan, d'après un rapport de M. L. B. Ring, commissaire du Bureau de la Protection enfantile. C'est un record sans précédent.

La migration vers le nord

Le département de l'Agriculture a cessé le 30 septembre d'aider la migration des colons du sud vers le nord de la province. En dépit de ce fait, assez souvent des fermiers s'adressent au gouvernement pour les aider à se transplanter dans les régions du nord.

M. F. H. Auld, sous-ministre de l'Agriculture, dit que ce mouvement vers le nord n'avait pas sa raison d'être vu les arrangements conclus par l'intermédiaire de la Commission de secours qui s'occupe de pourvoir aux besoins des populations du sud.

Bureaux de placement

Au cours des quatre semaines finissant le 28 novembre, 3,062 chômeurs ont demandé du travail aux bureaux de placement de la province. Plus de 2,765 ont été embauchés.

Permis gratuits de chasse

Le gouvernement reçoit journellement une moyenne de quinze de*mandes pour permis de chasse gra*tuits, comme mesure de secours, *d'après une déclaration de M. J. A.* Merkley en charge de ce département. Mais pour obtenir ces permits, les requérants doivent présenter des affidavits de leur nécessité.

Cours d'agriculture

Un nouveau cours d'agriculture sera donné à l'école technique Balfour de Régina. Il commencera le 4 janvier. Il durera trois mois. Sera admis à ce cours, tout résident de la province qui a atteint l'âge de seize ans et a passé les examens du 6ème grades ou a des connaissances équivalentes. *Le prix pour les trois mois est de* $15.00 (enseignement) et $5.00 (instrument).

Les gouvernements fédéral et provincial ont pris la chose en main. On étudiera le sol, les conditions climatériques du sud de la province, la *mécanique*, l'élevage, l'industrie laitière, l'aviculture, des notions de médecines — les mathématiques, la chimie, la physique et la biologie. Des professeur competents seront choisis.

Pour plus amples détails et les formules d'application s'adresser au *Principal — Balfour Technical School, Regina.*

La Saskatchewan à Chicago

Quoique la Saskatchewan n'ait pas décroché le championnat mondial pour le blé, cette année, à l'Exposition Internationale de Chicago, elle a tout de même obtenu cinquante des soixante-douze prix décernés, M. S. H. Gilbert, de Big-River a gagné le premier prix pour le blé dur rouge du printemps; M. R. W. Howes, de Melfort, 1er prix pour les gros pois jaunes; Albert Robbins, de Laura, 1er trêfle d'odeur, 1er prix pour l'orge à six rangées, 1er prix pour seigle (espèce Dakold); James Whitehead, de Saskatoon, 1er prix pour avoine et blé en gerbe; James Paur, de Langham, 1er prix pour avoine à deux rangées. Le Clydesdale de J. E. Falconer, a remporté les mêmes succès que ceux de Chicago — Champion.

114 primes pour la Saskatchewan

La Saskatchewan s'est distinguée à l'Exposition d'hiver de Toronto en gagnant, contre les meilleurs concurrents de toutes les provinces, 114 primes pour les classes suivantes: Clydesdales: 4 premiers prix; Percheron, 2; Aberdeen Angus, chevaux de trait, porcs; deux prix spéciaux, Clydesdales et Belges; neuf champions, senior et junior; 27 premiers prix; 15 seconds et 47 autres. Les 114 prix furent distribués comme suit: Clydesdales, 19; Percherons, 18; Belges, 26; Chevaux de traits 18; Aberdeen Angus, 5; Jersey, 10; Guernsey, 4; Bouvillons Hereford, 4; Porcs, 8; poules,2.

Amélioration du troupeau

L'association de Nord Battleford *accuse une augmentation très forte* dans l'industrie laitière. Elle montre une moyenne de 802 livres de *lait et 31.4 livres de gras* pour chaque vache durant le mois de septembre.

Le troupeau de M. Ed. Herod, de Melfort tient la première place dans les records mensuels, avec une moyenne de 1443 *livres de lait et* 45.5 livres de gras par vache.

Le troupeau laitier

Durant le mois de septembre, 409 troupeaux composés de 4081 vaches laitières, répartis dans 81 centres, ont été examinés sous la direction du département provincial de laiterie.

Cinquante vaches, dans tous les centres, ont une moyenne de gras de beurre chacune de 28.2 livres.

Le "Pulorum"

Quarante-deux-mille poules ont subi un examen pour la maladie "pullorum", au cours d'une campagne faite à travers toute la Saskatchewan. Des représentants, mis à la disposition des fermiers dans les différents districts, envoient du sang au laboratoire-vétérinaire de l'Université de Saskatoon.

Les officiers du département de l'agriculture, division de l'aviculture, espèrent terminer ce travail vers la Noël. 47,000 oiseaux auront été examinés.

Expédition de fourrage

On expédie continuellement du fourrage aux régions situées dans le sud de la province.

La semaine dernière, la cargaison envoyée aux municipalités affectées par la sécheresse comprenait 1,347 chars.

La bonne idée.

—Monsieur le directeur, le cirque est en flammes!

—Eh bien, réveillez l'avaleur de flammes!